Réforme des numéros civiques pour Sainte-Hénédine: une question de sécurité.

S'UNIR POUR GRANDIR

Un peu d'histoire…

Les numéros civiques actuels du secteur rural sont des numéros de boîtes postales qui avaient été attribués pour la plupart par la maître de poste de l'époque. Elle les donnait de façon pair uniquement, avec un écart de 4 chiffres entre chaque numéro attribué (octobre 1980).

La réforme en quelques mots

Le processus de réforme des numéros civiques sur notre territoire devrait toucher les propriétés des routes Sainte-Thérèse, Saint-Alfred, Saint-Jean-Baptiste, des Circuits, Saint-François et rue Principale en plus de toutes les propriétés sans numéros civiques (terrain avec ou sans bâtiment).

Nous prévoyons que ce sera près de 400 changements au total.

Le conseil étudie le projet de réforme pour remplacer les numéros de boîte postal donnée par la maître de poste par des numéros civiques selon la règle du pair/impair qui tient compte de la localisation géographique sur le territoire de la municipalité et de peut-être agencer les numéros civiques entre la rue Principale et la route Sainte-Thérèse

Le tout devrait également se concrétiser par l'installation de plaques de signalisation-sécurité en secteur rural.

S'UNIR POUR GRANDIR

Que nous dit la loi…

En vertu de l'article 67 alinéa 5 de la loi sur les compétences municipales, c'est la municipalité qui a la juridiction de déterminer le numéro civique d'un immeuble.

« Toute municipalité locale peut adopter des règlements pour régir :

1. tout usage d'une voie publique non visé par les pouvoirs que lui confère le Code de la sécurité routière (chapitre c-24.2);

2. tout empiètement sur une voie publique;

3. les excavations dans toute voie publique de la municipalité;

4. la construction et l'entretien d'ouvrage au-dessus ou au-dessous d'une voie publique;

5. Le numérotage des immeubles. »

Vu la complexité de l'exercice vous comprendrez que vous ne pourrez pas choisir votre nouveau numéro civique

Le conseil est conscient qu'une telle réforme impliquera des modifications pour bon nombre de résidents. Il croit qu'il est temps de régulariser cette situation afin d'améliorer la sécurité et le bien-être de nos résidents. Elle doit donc être considérée avant l'installation des plaques de sécurité.

Cette réforme nous permettra entre autre :

1. De favoriser un accès plus rapide aux policiers, pompiers et ambulanciers à une propriété sur le territoire de la municipalité.

2. De faciliter l'accès des fournisseurs, livreurs et visiteurs divers à une adresse sur le territoire de la municipalité.

3. D'identifier toutes les propriétés car les terrains vacants sont les plus difficiles à trouver en cas d'urgence.

4. De faire comme les municipalités contigües à la nôtre par l'installation de plaque de sécurité et avoir une numérotation pair et impair standardisée.

5. De corriger les erreurs, ne pas avoir de doublons et le moins de lettres sur un même nom de route et avoir aussi une concordance avec les municipalités voisines si possible.

Notre plan d'action devrait être le suivant :

1. Attribuer un numéro civique distinct pour chaque propriété (immeuble et terrain vacant) et soumettre le projet au conseil et à la population.

2. Vérification des contrats et discuter avec les propriétaires pour localiser les droits de passages s'il y a lieu.

3. Modifier au besoin les routes attachées à un immeuble actuellement.

4. Discuter avec différents partenaires pour permettre les changements d'adresses regroupés.

5. Mise en place : Adoption règlement, avis aux partenaires, avis aux contribuables, installation plaques de sécurité.

6. Suivi de la réforme.

S'UNIR POUR GRANDIR

Coût d'installation des plaques de sécurité

Projection des coûts par propriété (en $) :

Plaque numéro civique 2 couleurs	de 11 $ à 25 $
Poteau « u » galvanisé 8'	de 15 $ à 23 $
Ensemble de fixation panneau	de 1 $ à 3 $
Installation	de 20 $ à 25 $

Garantie de 5 ans / durée de vie probable de 8 ans à 25 ans selon la qualité

TOTAL PAR PROPRIÉTÉ : de 47 $ à 76 $ + taxes

Projection des coûts globaux :

Pour les 400 installations prévues, le coût total serait entre 18 800 $ et 30 400 $ + taxes.

Le conseil municipal a imposé en 2020 sur les taxes, un tarif spécial pour un an de 50 $ selon les installations prévues, peu importe le scénario retenu, considérant que toutes les propriétés auront maintenant un numéro civique.

S'UNIR POUR GRANDIR

Présentation de différents scénarios possibles selon les différentes routes touchées

S'UNIR POUR GRANDIR

Disposition des numéros civiques actuelle

Nom de la route	***Numéros civique***	***Pair / impair***
Route Saint-François	404 à 468	Non
Route Sainte-Thérèse	472 à 620 direction Scott 626 à 776 direction Sainte-Claire	Non
Route Saint-Jean-Baptiste	254 à 292	Non
Route Langevin	39 à 192	Oui
Route Saint-Olivier (côté Sainte-Hénédine)	99 à 209	Oui
Route Sainte-Caroline	199 à 211	Oui
Route Saint-Alfred	784 à 852	Non
Route des Circuits (privé)	Aucun numéro	Non
Rue Principale	100 à 172 direction Scott 42 à 99 direction Sainte-Claire	Oui
Route Landry	Aucun numéro	Non

S'UNIR POUR GRANDIR

Limites des autres municipalités par rapport à notre territoire

Nom de la route	***Numéros civique de limites***
Route Saint-François	1859 à droite à Sainte-Marie 406 à gauche à Sainte-Marguerite
Route Sainte-Thérèse	425 à droite et 400 à gauche à Scott 25 à droite et 30 à gauche à Sainte-Claire
Route Saint-Jean-Baptiste	259 à droite et 250 à gauche à Sainte-Marguerite
Route Langevin	314 à droite et 302 à gauche à Saint-Isidore 200 à droite et 205-8 à gauche à Sainte-Marguerite
Route Saint-Olivier	789 à droite et 770 à gauche à Saint-Anselme 200 à droite à Sainte-Claire
Route Sainte-Caroline	101 à droite et 100 à gauche à Sainte-Claire
Route Saint-Alfred	198 à droite et 207 à gauche à Sainte-Marguerite
Route des Circuits	Aucune limite contigüe à un autre territoire
Rue Principale	620 à droite et 618 à gauche route Sainte-Thérèse direction Scott 630 à droite et 628 à gauche route Sainte-Thérèse direction Sainte-Claire
Route Landry	1385à droite et 1370 à gauche à Sainte-Marie

Note: les indications gauche ou droite sont par rapport à l'intersection Principale / Langevin ou l'intersection de la route concernée

S'UNIR POUR GRANDIR

Nouvelle numérotation paramètres si scénario modification pair / impair retenu secteur rural

Langevin (sans changement)	0 à 199	68 adresses
Saint-Alfred	100 à 190	50 adresses
Saint-Jean-Baptiste	300 à 400	30 adresses
Saint-François	500 à 600	44 adresses
Sainte-Thérèse	1000 à 1500	177 adresses
Circuits (chemin privé)	100 à 200	19 adresses
Saint-Olivier	90 à 250	7 adresses
Sainte-Caroline	140 à 230	5 adresses
Total		***400 adresses***

S'UNIR POUR GRANDIR

Sommaire des différents scénarios proposés

Numérotation actuelle route Saint-François
Scénario 1 : route Saint-François actuelle et correctifs
Scénario 2 : nouvelle numérotation route Saint-François avec la règle pair / impair
Numérotation actuelle route Sainte-Thérèse (vers Scott)
Scénario 1 : route Sainte-Thérèse actuelle et correctifs
Scénario 2 : route Sainte-Thérèse avec la règle pair / impair
Numérotation actuelle route Saint-Jean-Baptiste
Scénario 1 : route Saint-Jean-Baptiste actuelle et correctifs
Scénario 2 : route Saint-Jean-Baptiste avec la règle pair / impair
Numérotation actuelle route Langevin (vers Saint-Isidore)
Scénario 1 : route Langevin actuelle et correctifs
Pas de scénario 2 car la règle pair / impair est déjà implantée
Numérotation actuelle route Langevin (vers Sainte-Marguerite)
Scénario 1 : route Langevin actuelle et correctifs
Pas de scénario 2 car la règle pair / impair est déjà implantée
Numérotation actuelle route Saint-Olivier
Scénario 1: route Saint-Olivier actuelle et correctifs
Scénario 2 : route Saint-Olivier avec concordance avec Saint-Anselme
Numérotation actuelle route Sainte-Thérèse (vers Sainte-Claire)
Scénario 1 : route Sainte-Thérèse actuelle et correctifs
Scénario 2 : route Sainte-Thérèse avec la règle pair / impair
Numérotation actuelle route Saint-Alfred et Sainte-Caroline
Scénario 1 : route Saint-Alfred et Sainte-Caroline actuelle et correctifs
Scénario 2 : route Saint-Alfred et Sainte-Caroline avec la règle pair / impair
Numérotation actuelle route des Circuits (chemin privé)
Scénario 1 : route des Circuits avec la règle pair / impair
Numérotation actuelle rue Principale
Scénario 1 : rue Principale avec numéro concordant avec route Sainte-Thérèse

S'UNIR POUR GRANDIR

S'UNIR POUR GRANDIR

Plan de numérotation actuelle pour la route Saint-François

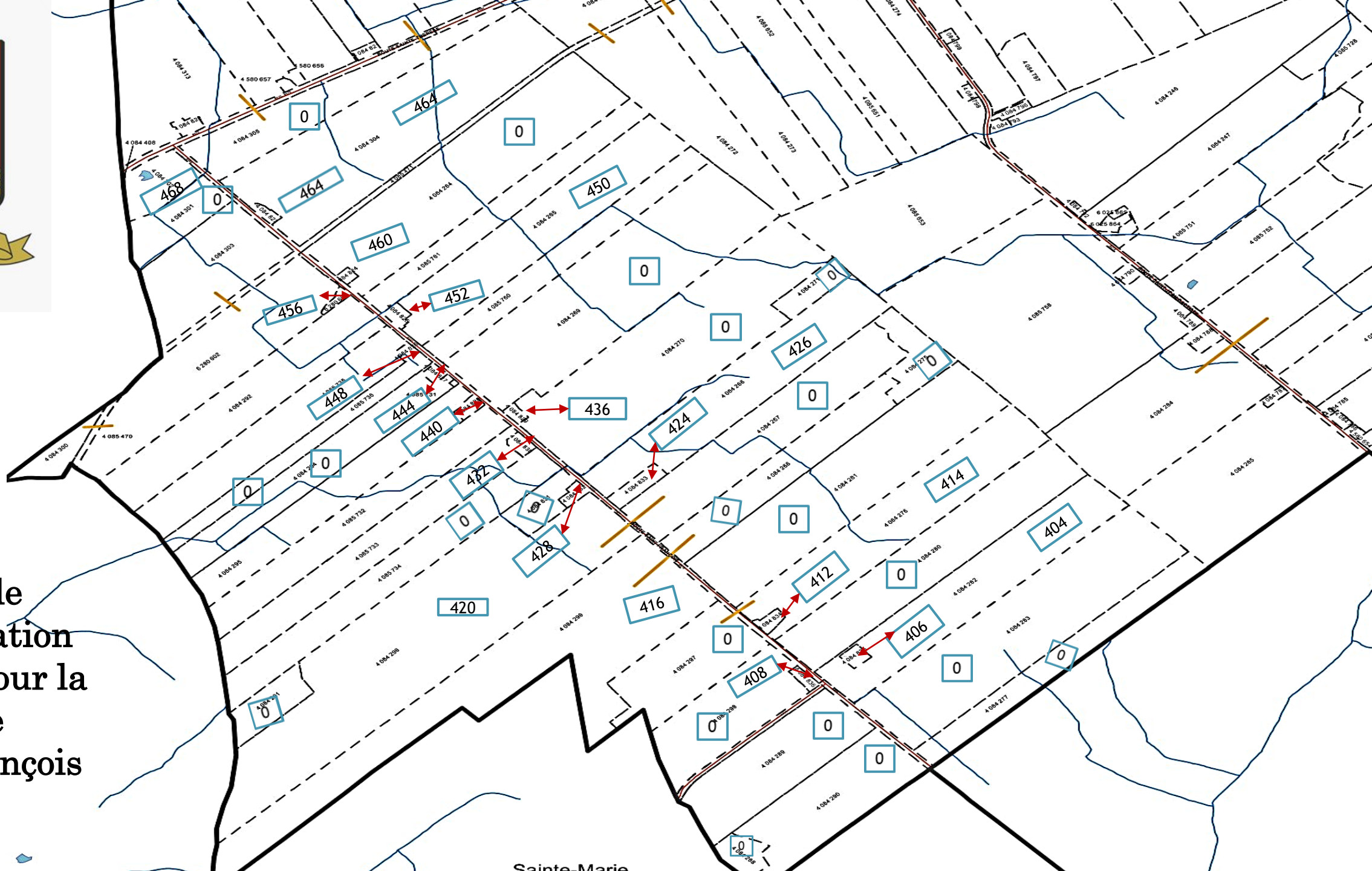

S'UNIR POUR GRANDIR

Scénario # 1 pour la numérotation de la route Saint-François actuelle + correctifs

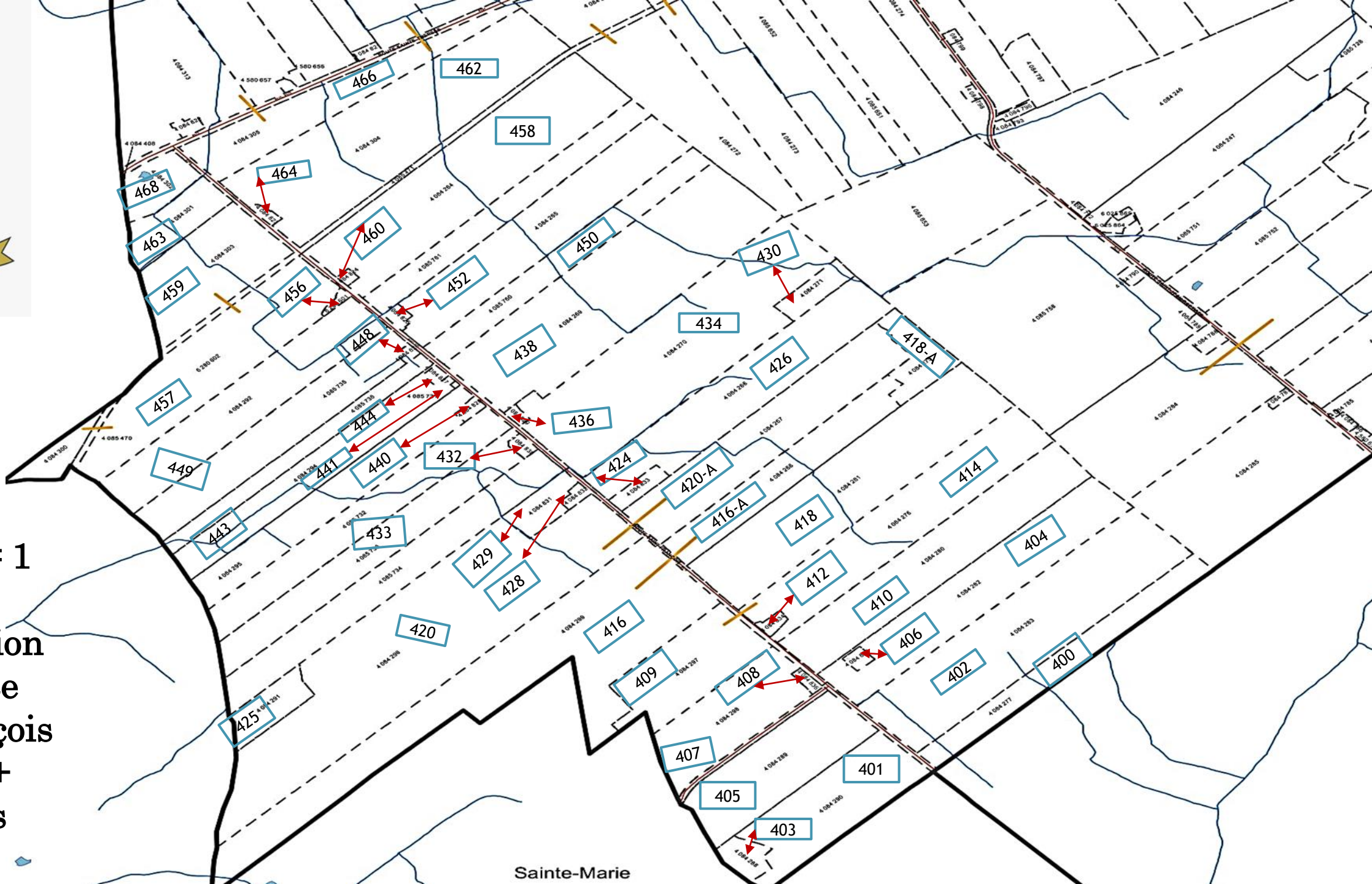

Scénario # 2 pour la numérotation de la route Saint-François pair / impair

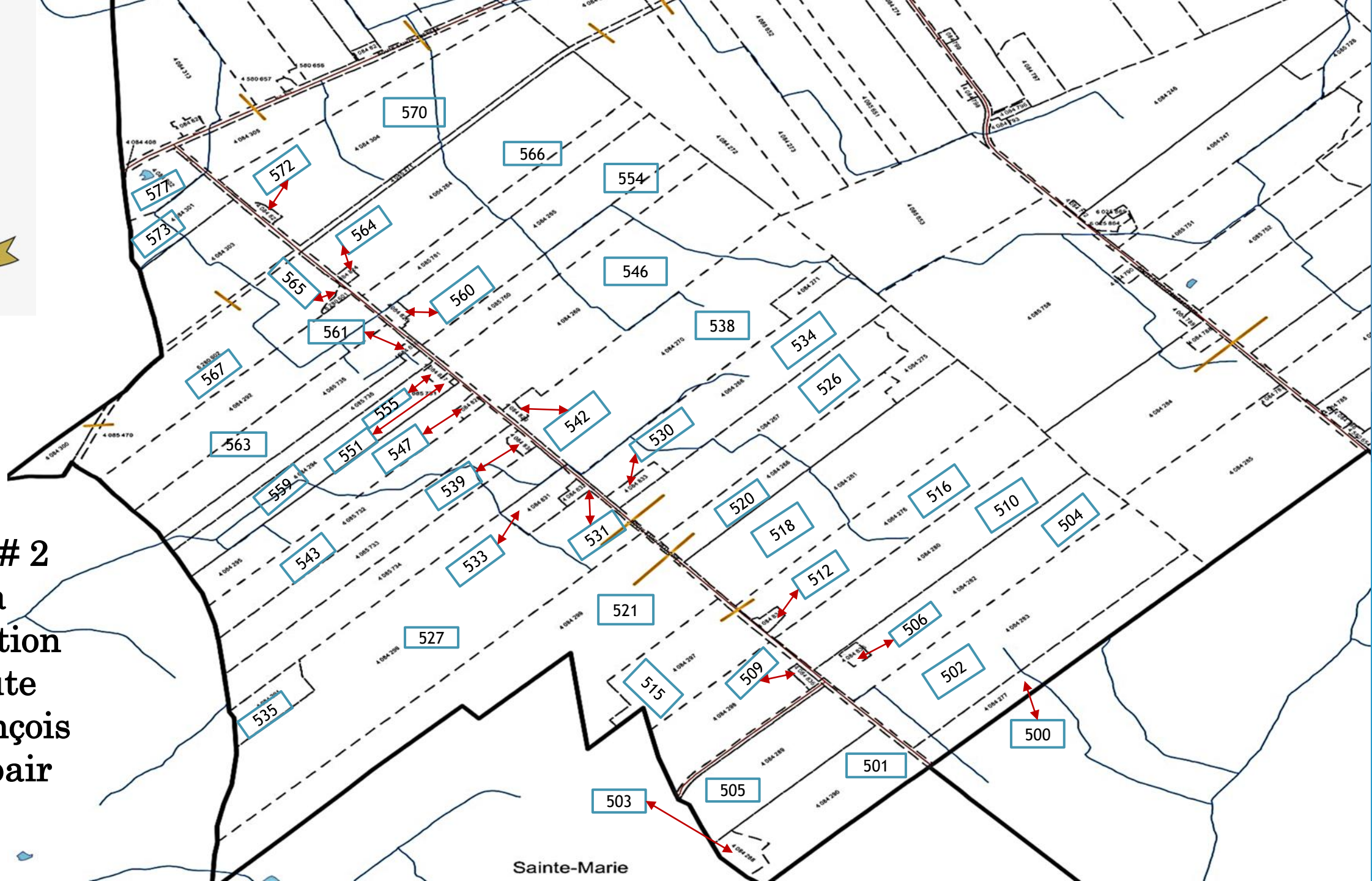

Plan de numérotation actuelle pour la route Sainte-Thérèse

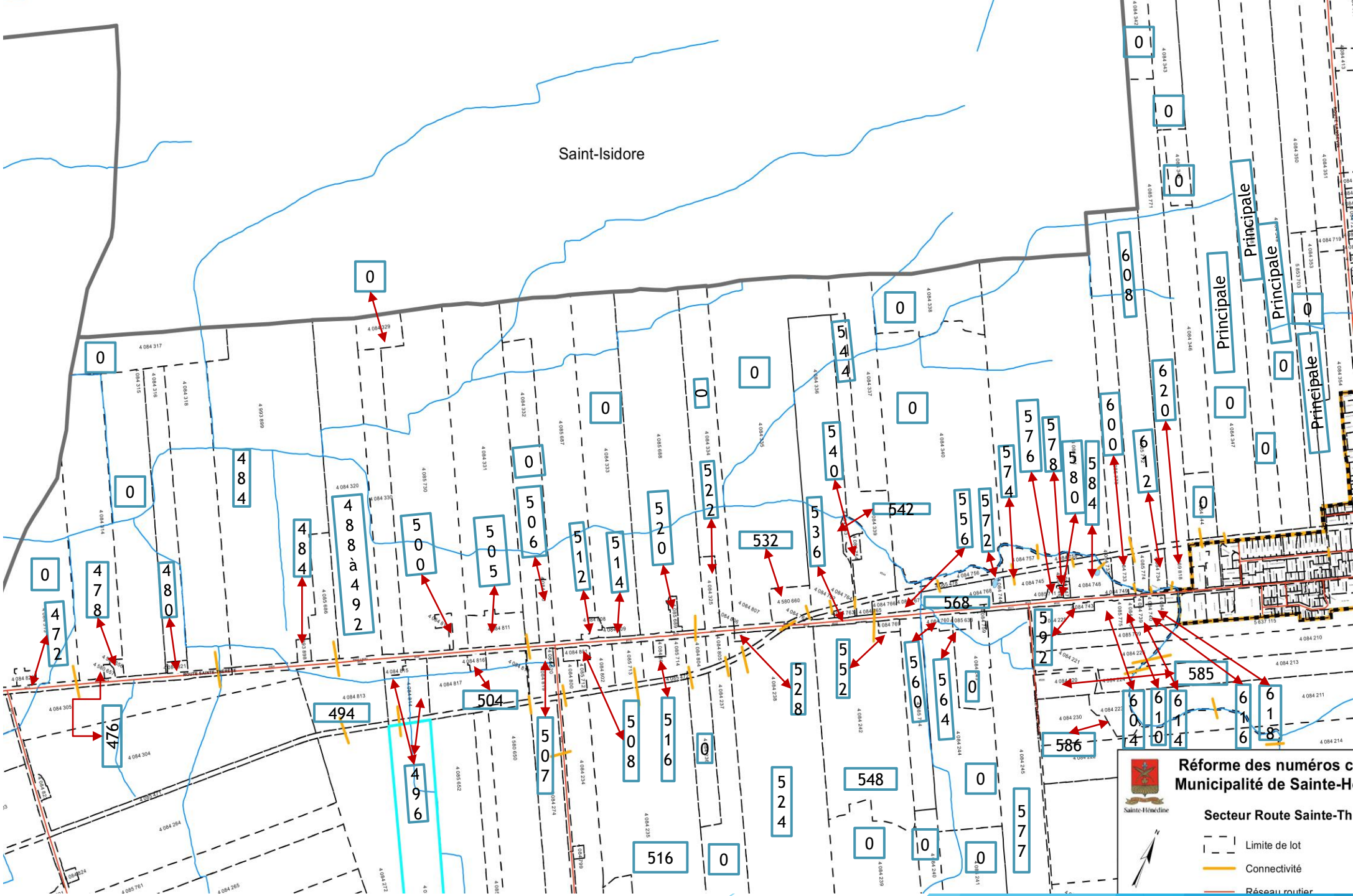

S'UNIR POUR GRANDIR

Scénario # 1 pour la numérotation de la route Sainte-Thérèse actuelle + correctifs

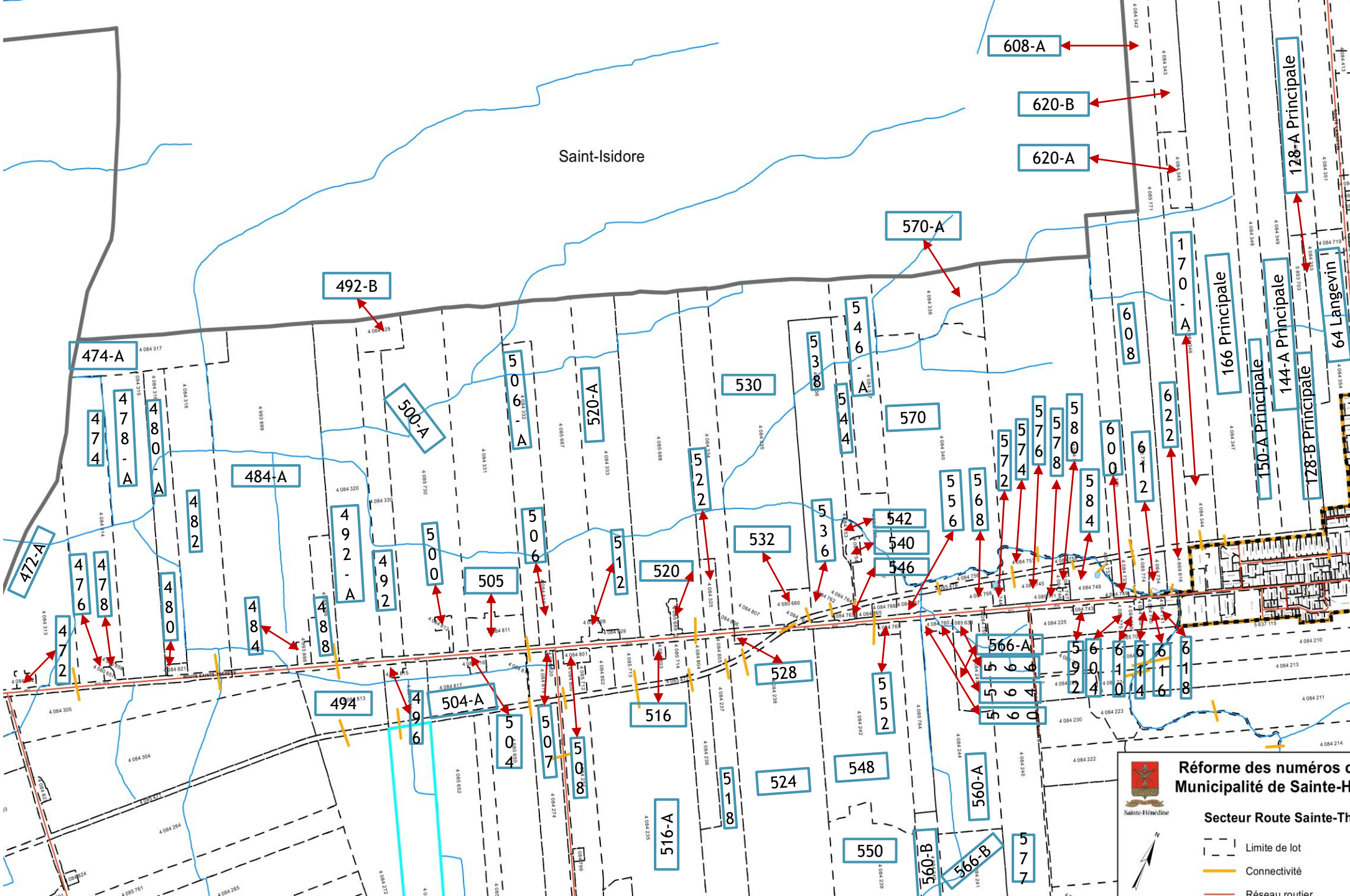

Scénario # 2 pour la numérotation de la route Sainte-Thérèse pair / impair

Plan de numérotation actuelle pour la route Saint-Jean-Baptiste

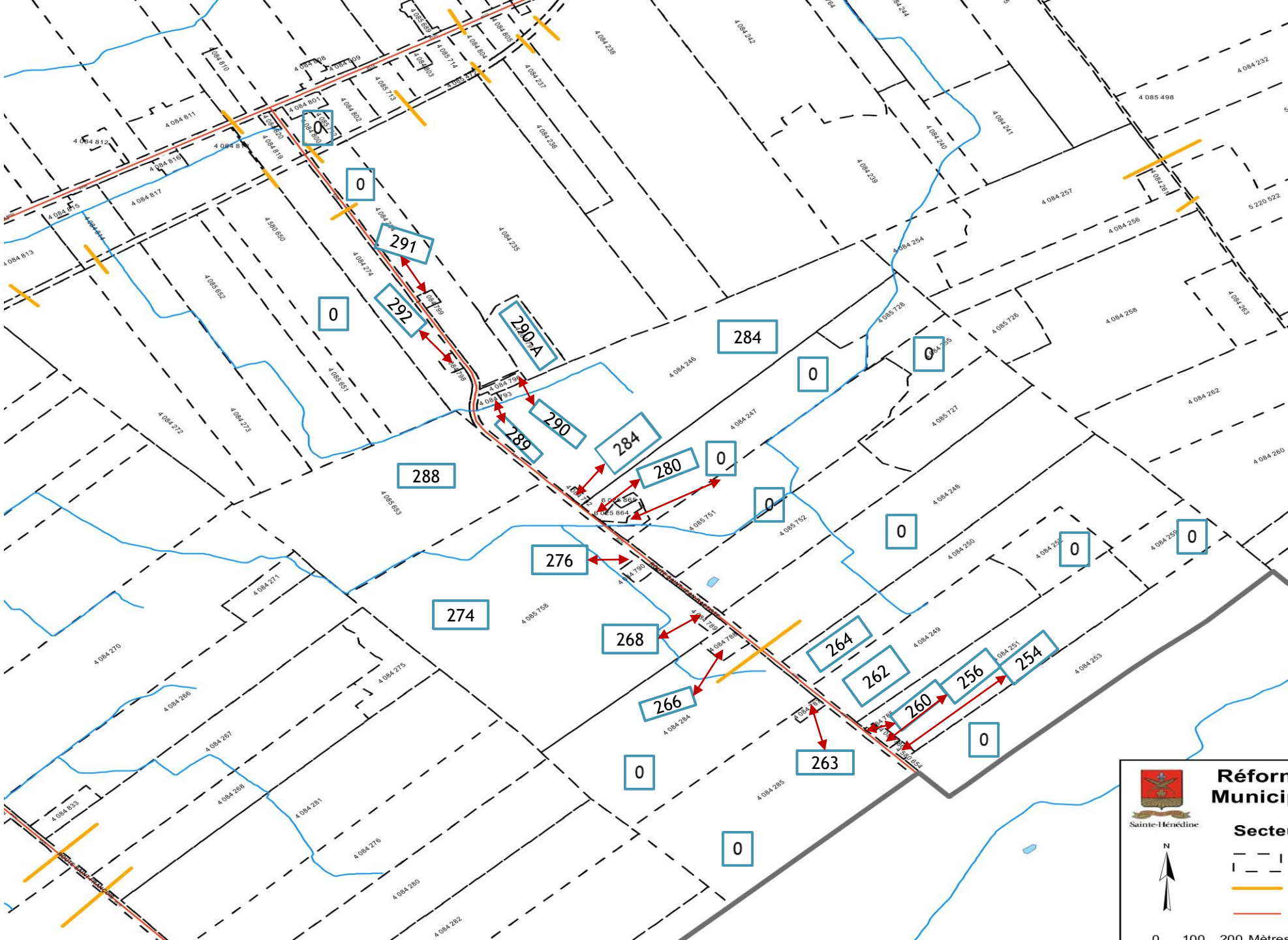

S'UNIR POUR GRANDIR

Scénario # 1 pour la numérotation de la route Saint-Jean-Baptiste actuelle + correctifs

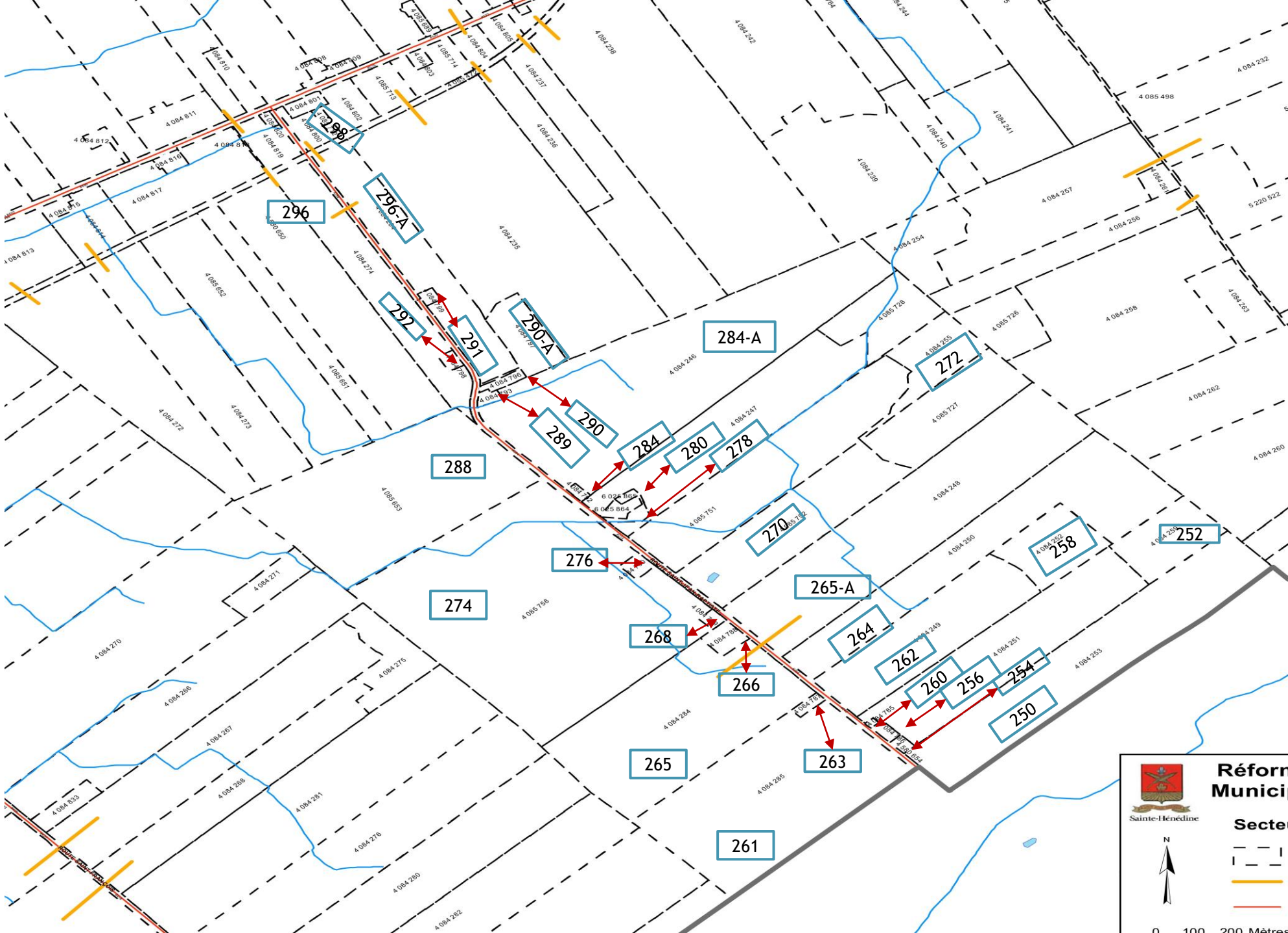

Scénario # 2 pour la numérotation de la route Saint-Jean-Baptiste pair / impair

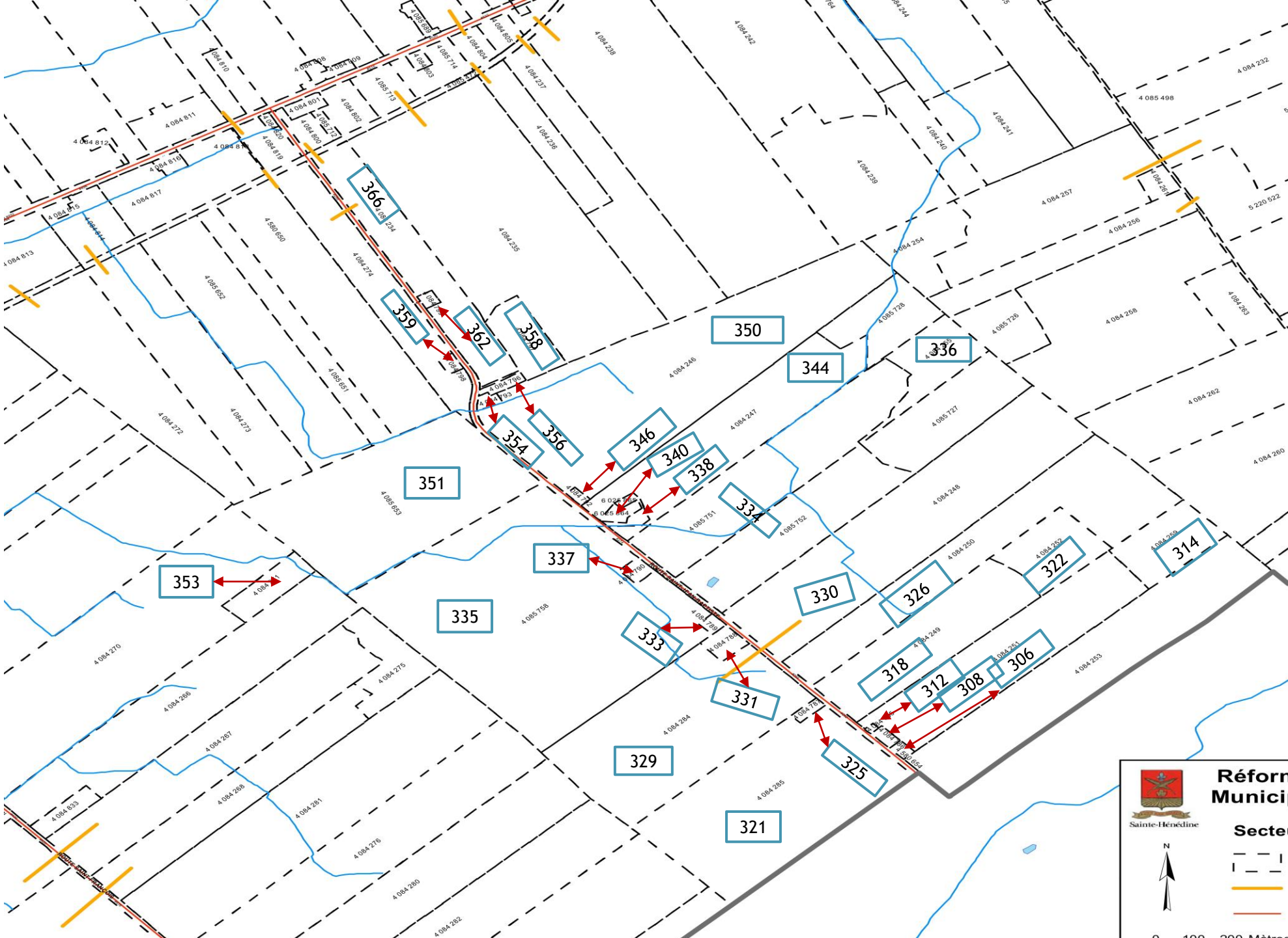

S'UNIR POUR GRANDIR

Plan de numérotation actuelle pour la route Langevin vers Saint-Isidore

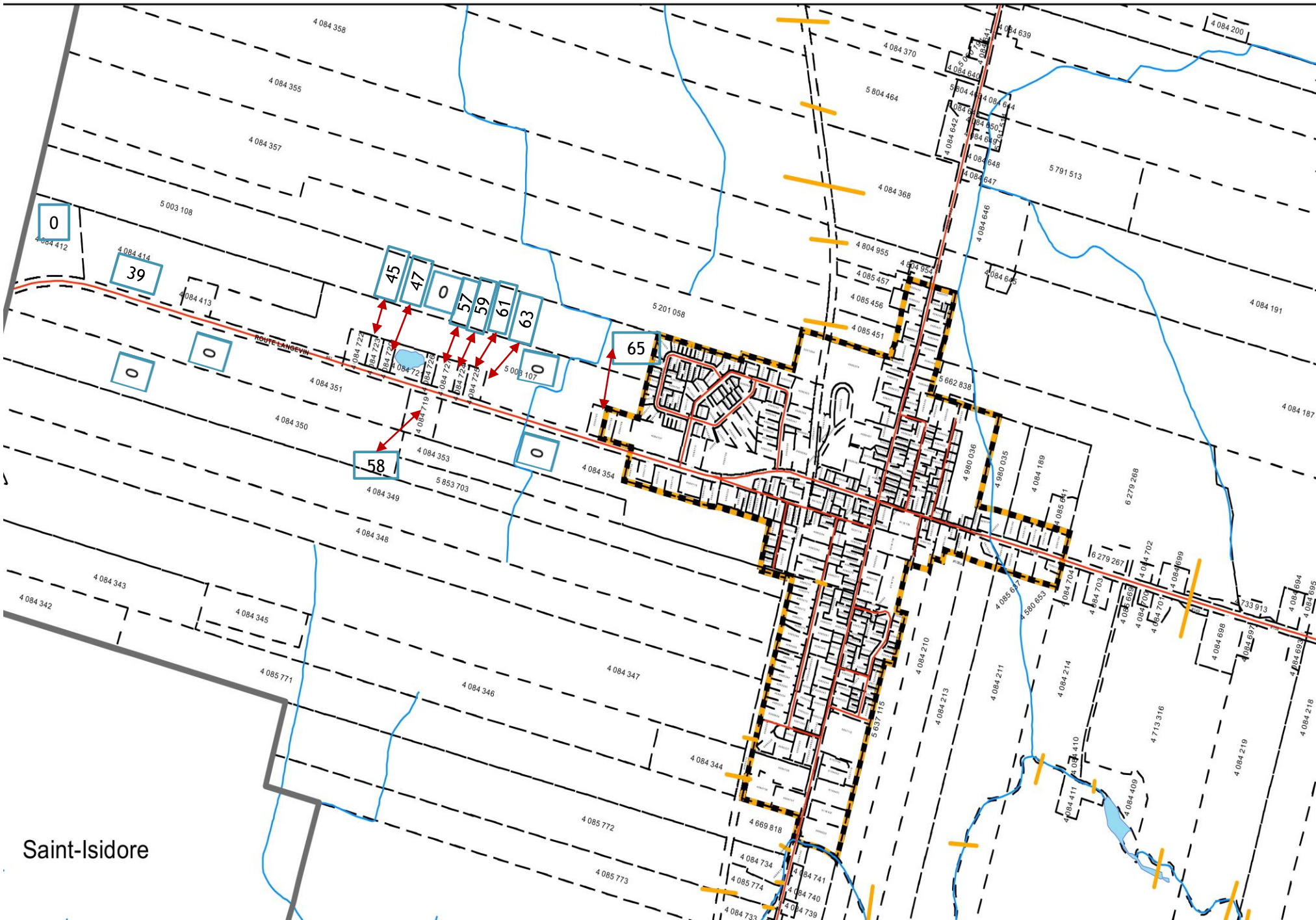

S'UNIR POUR GRANDIR

Scénario # 1 pour la numérotation de la route Langevin vers Saint-Isidore actuelle et correctifs

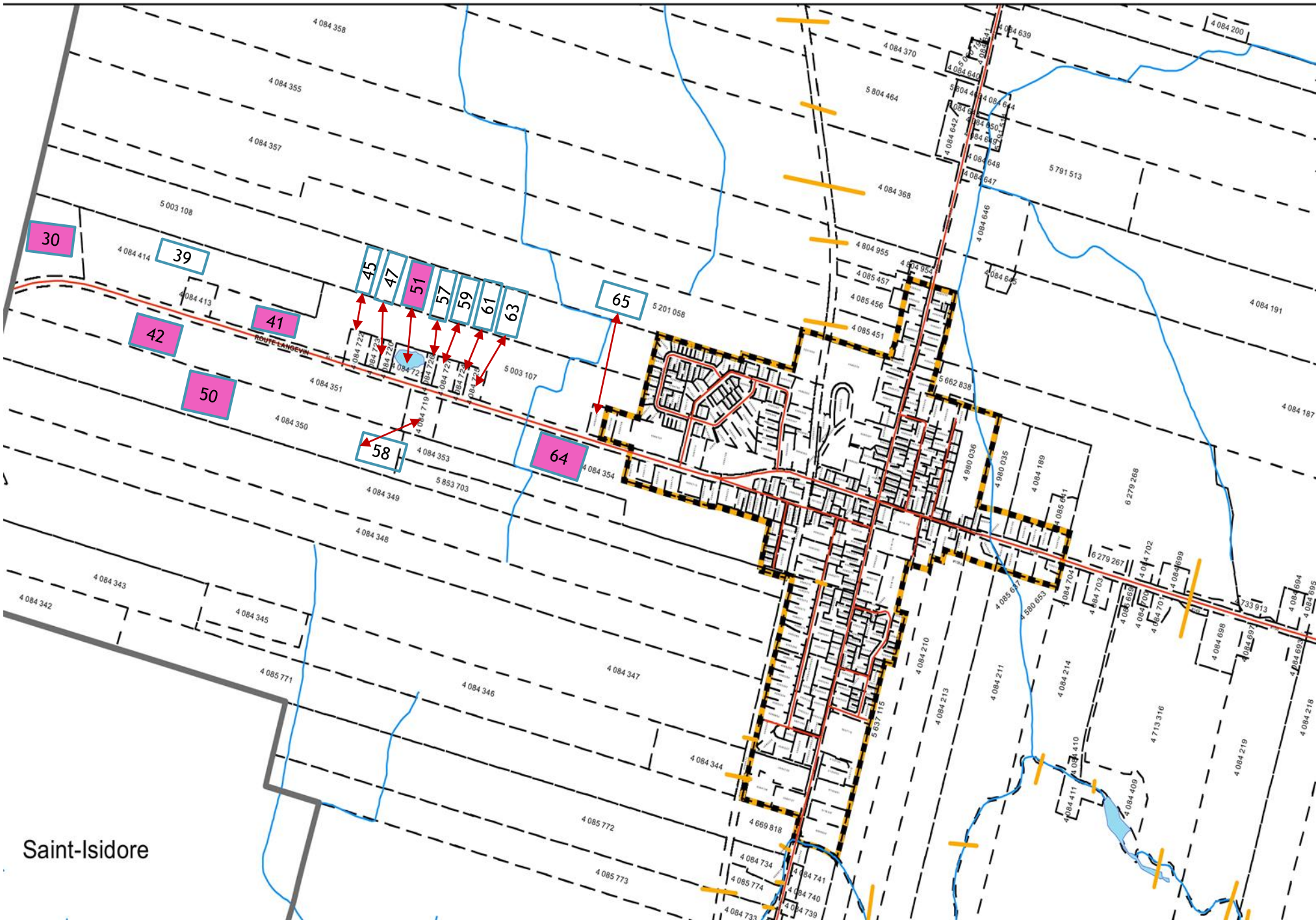

S'UNIR POUR GRANDIR

Plan de numérotation actuelle pour la route Langevin vers Sainte-Marguerite

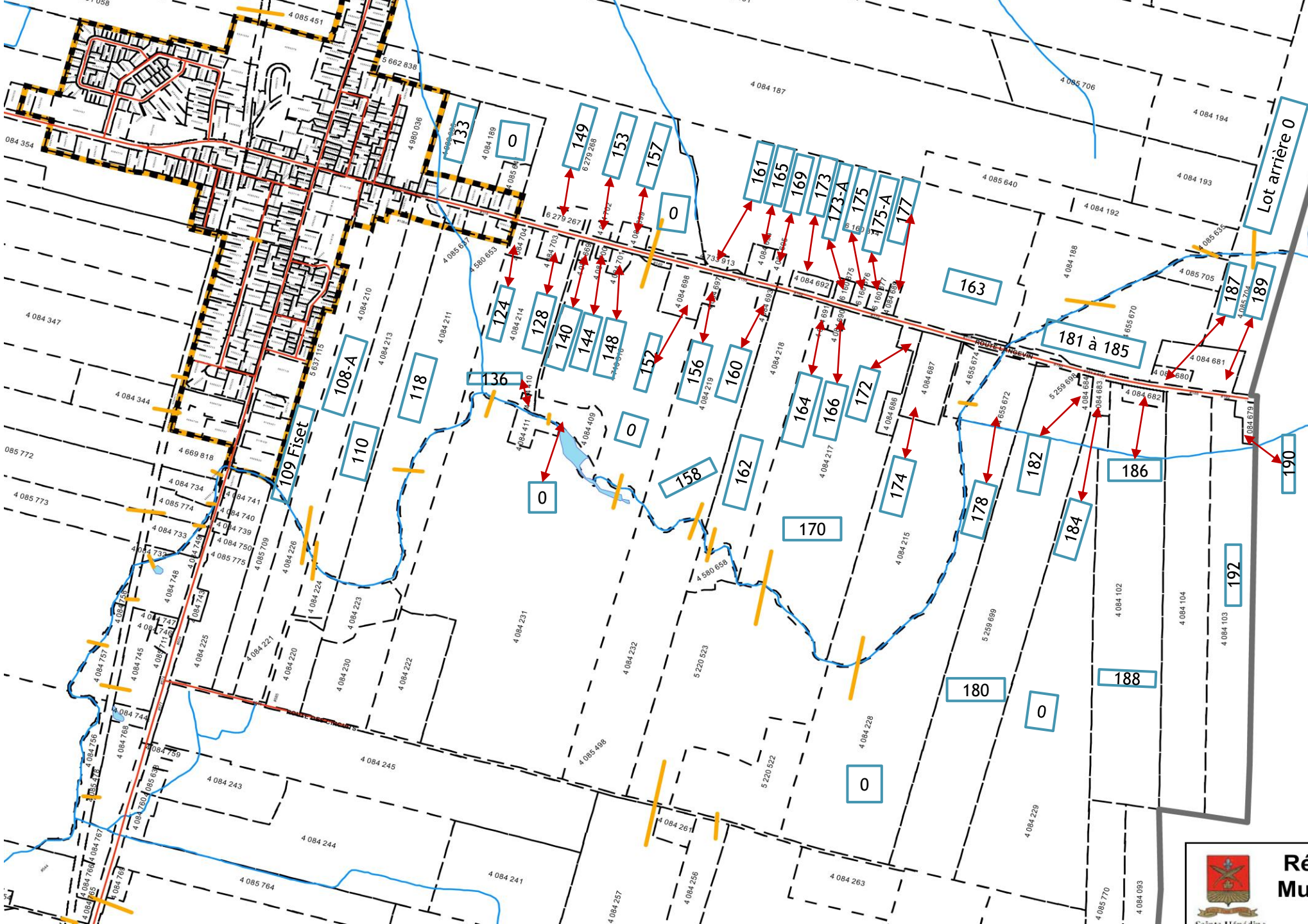

S'UNIR POUR GRANDIR

Scénario # 1 pour la numérotation de la route Langevin vers Sainte-Marguerite actuelle + correctifs

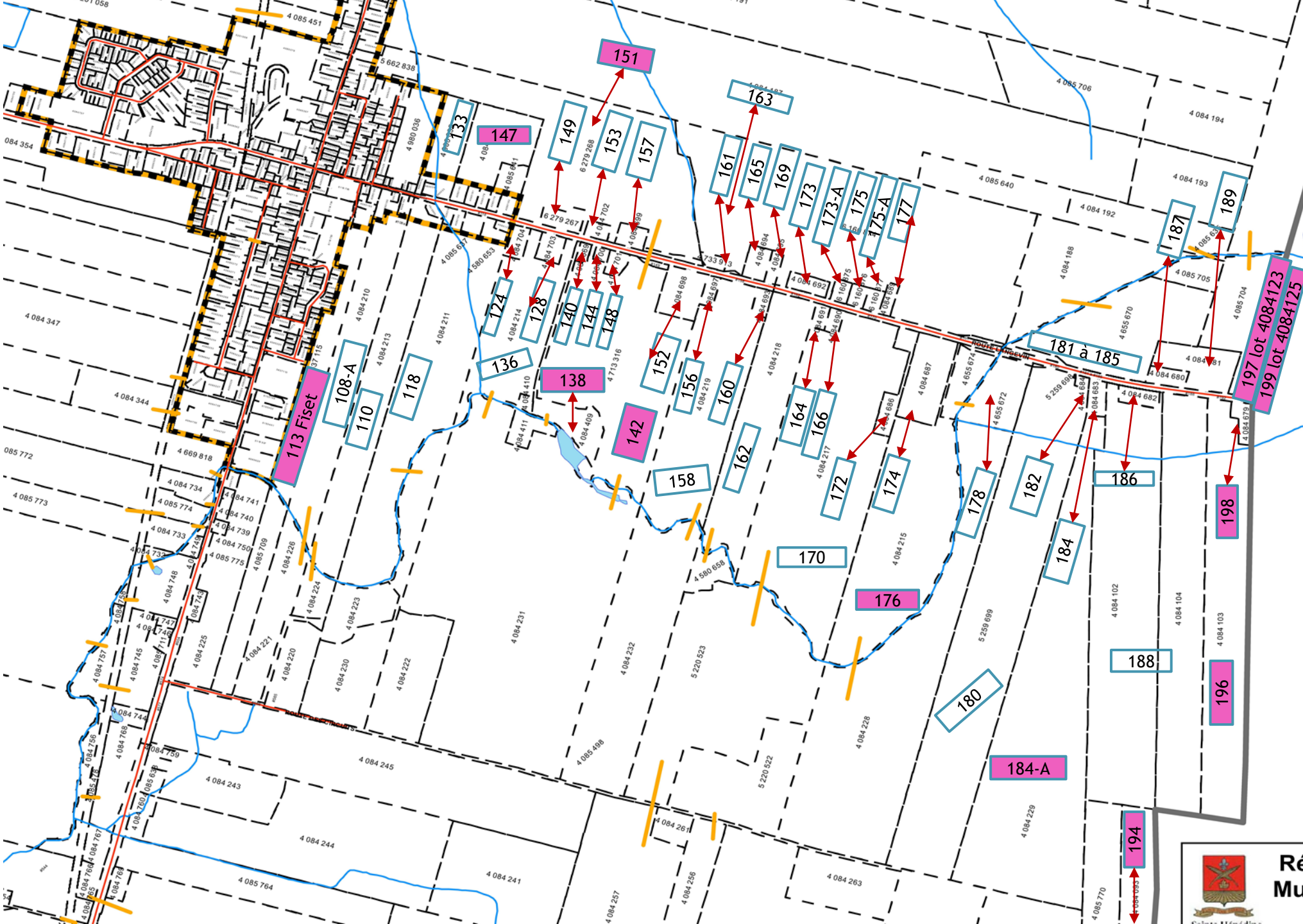

Plan de numérotation actuelle pour la route Saint-Olivier

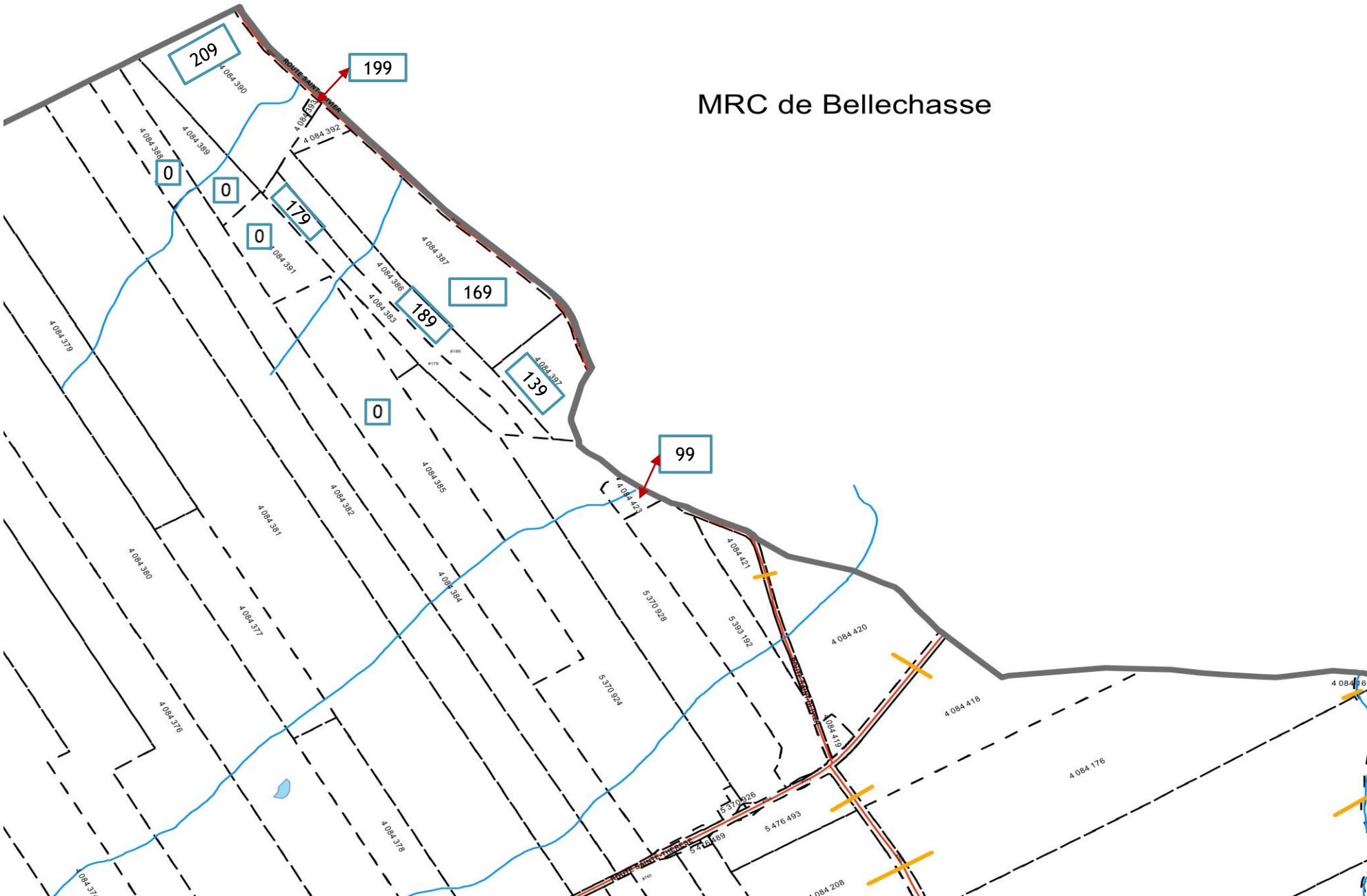

Scénario # 1
Pour la numérotation de la route Saint-Olivier actuelle et correctifs

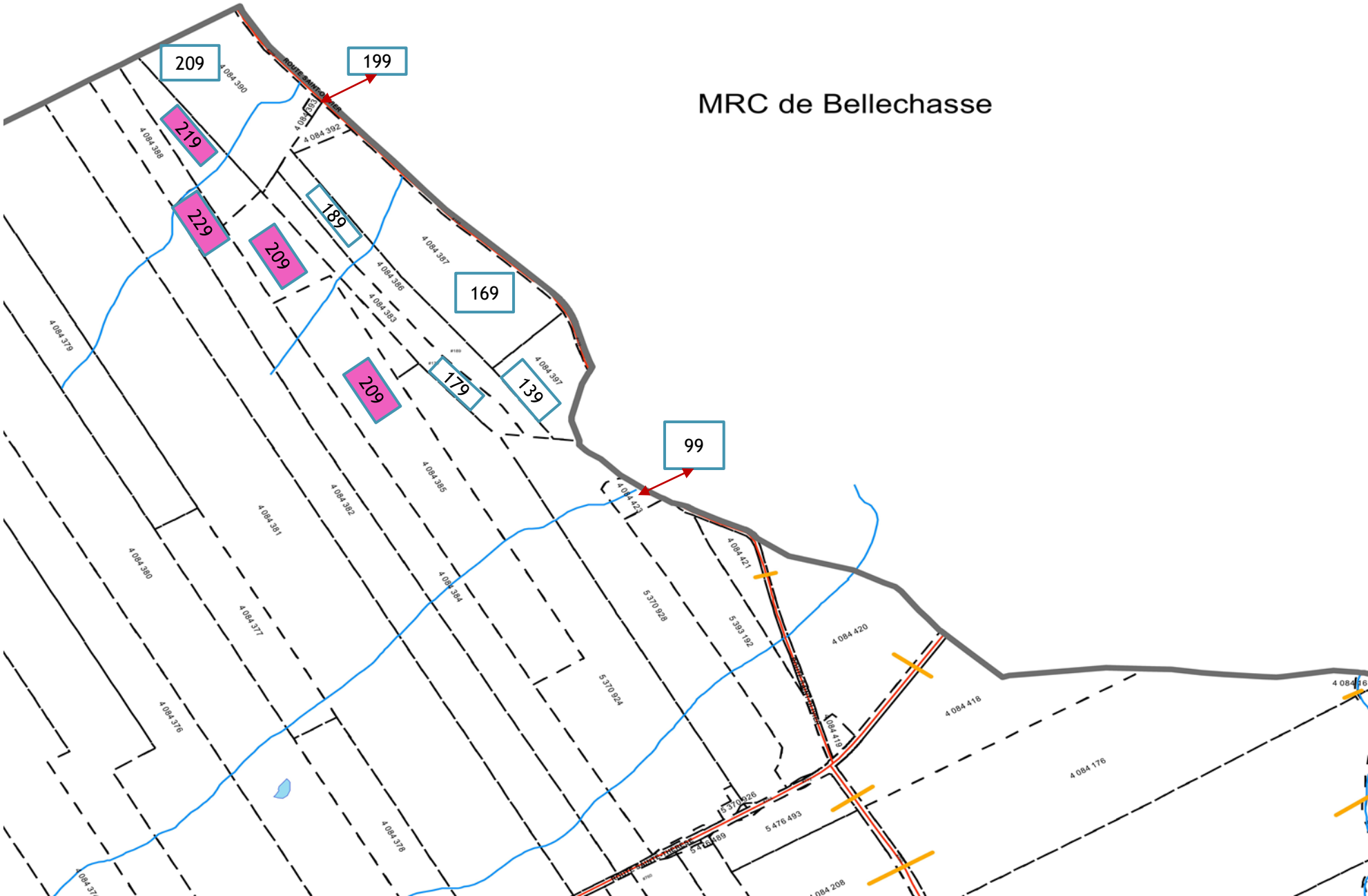

Scénario # 2
pour la numérotation
de la route
Saint-Olivier
(avec concordance avec
Saint-Anselme)
Dans ce scénario
Sainte-Claire refait
également sa
numérotation pour
concordance

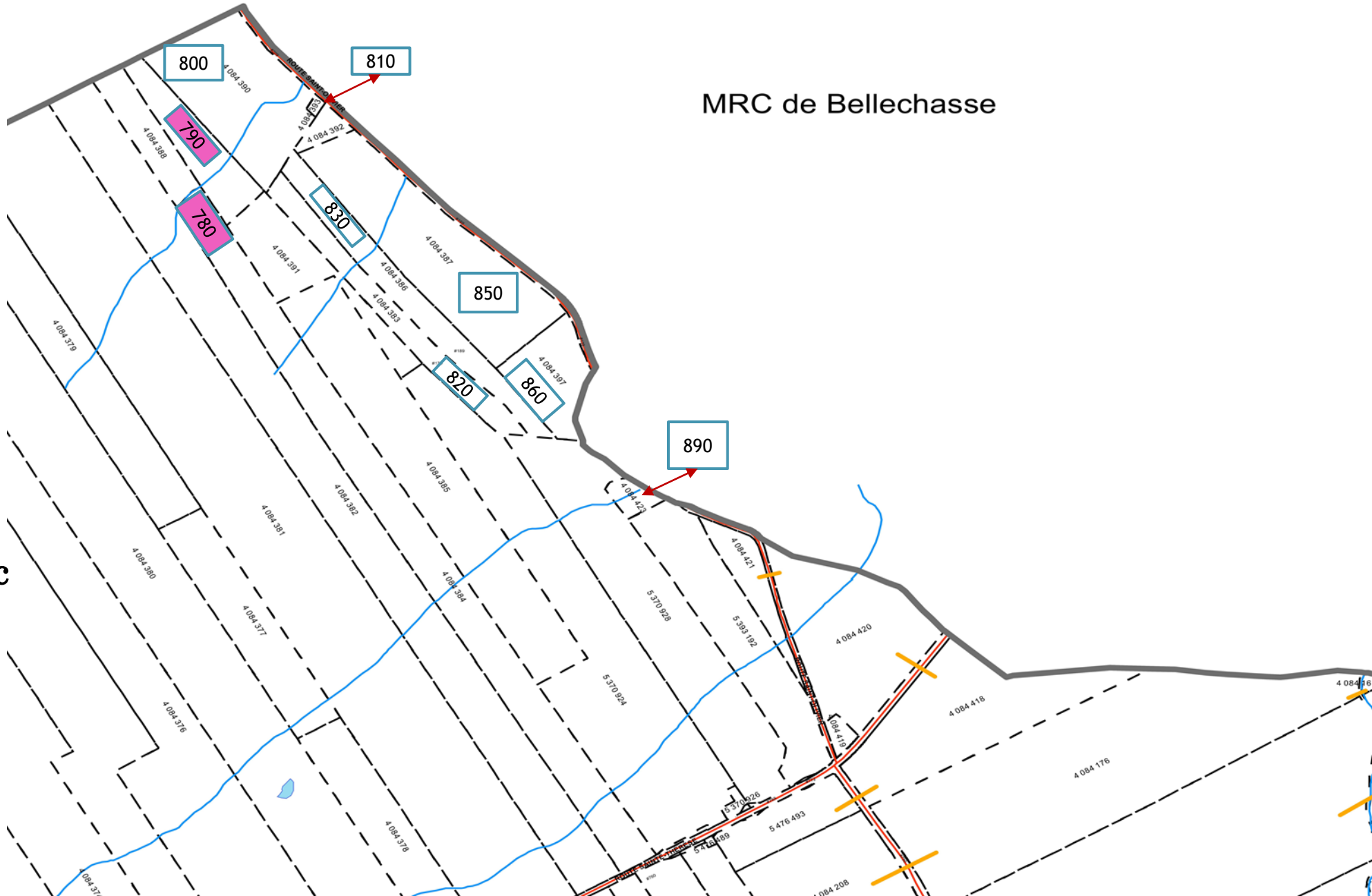

S'UNIR POUR GRANDIR

Plan de numérotation actuelle pour la route Sainte-Thérèse

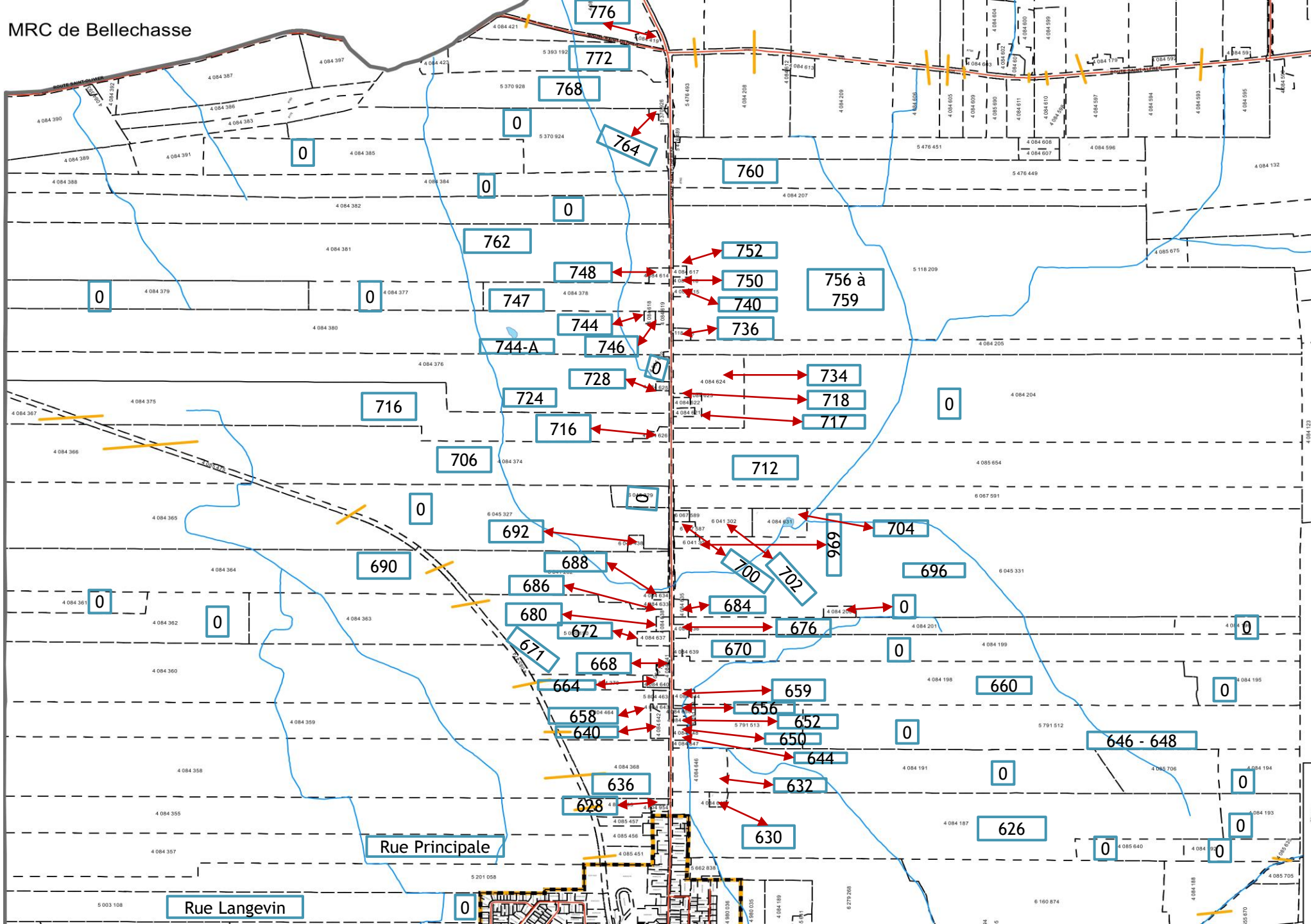

Scénario # 1 pour la numérotation de la route Sainte-Thérèse actuelle + correctifs

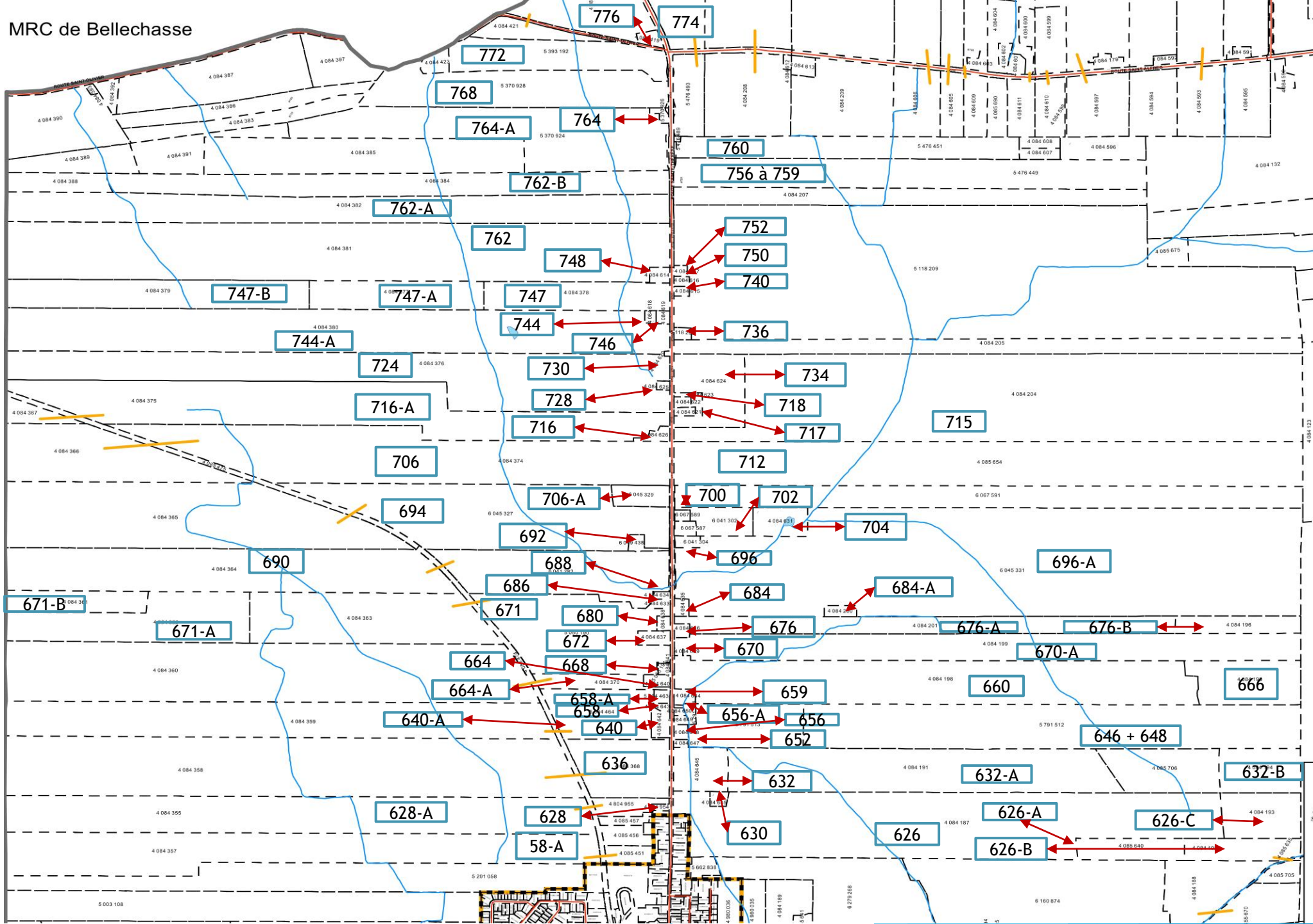

Scénario # 2 pour la numérotation de la route Sainte-Thérèse pair / impair

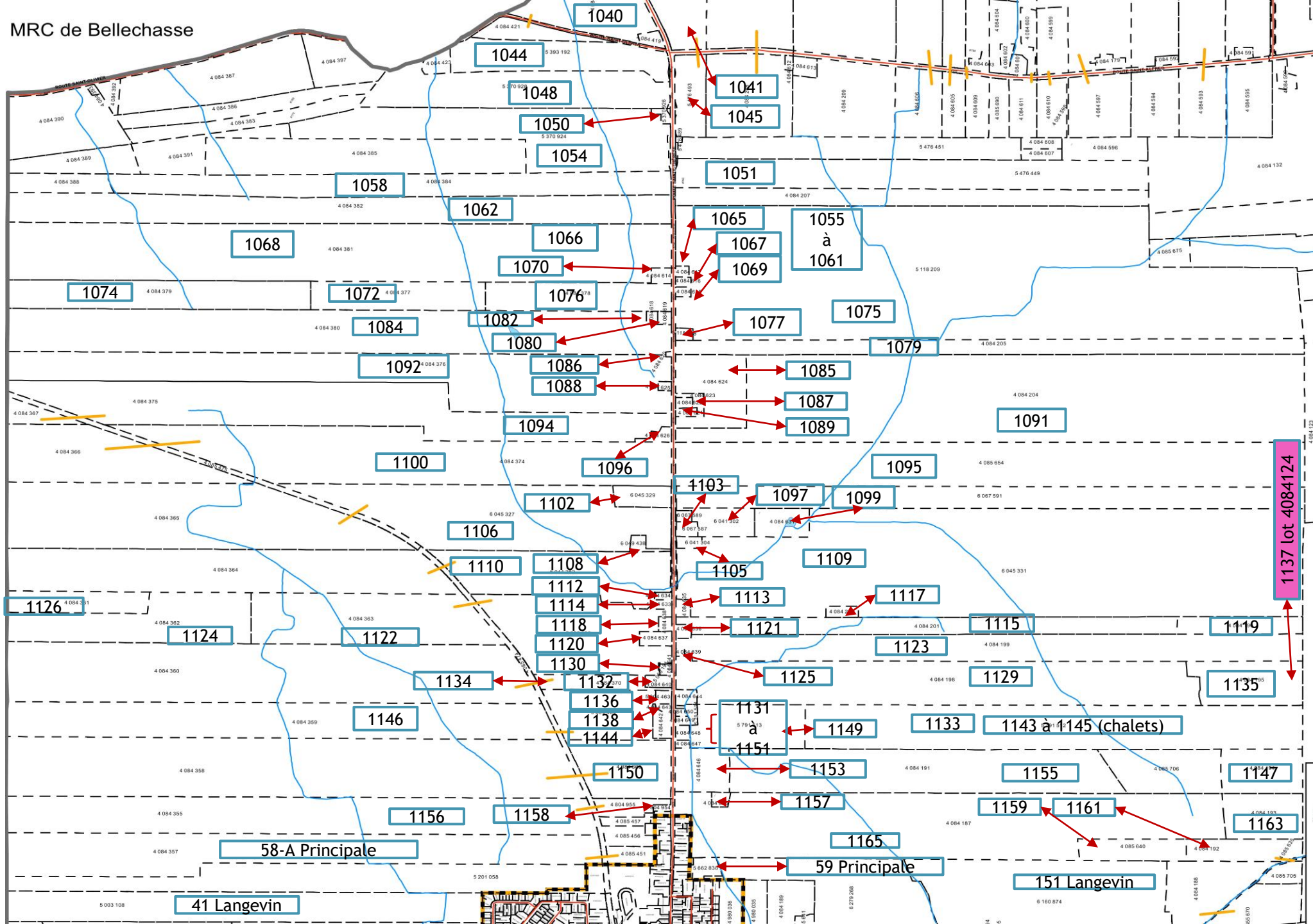

Plan de numérotation actuelle pour les routes Saint-Alfred et Sainte-Caroline

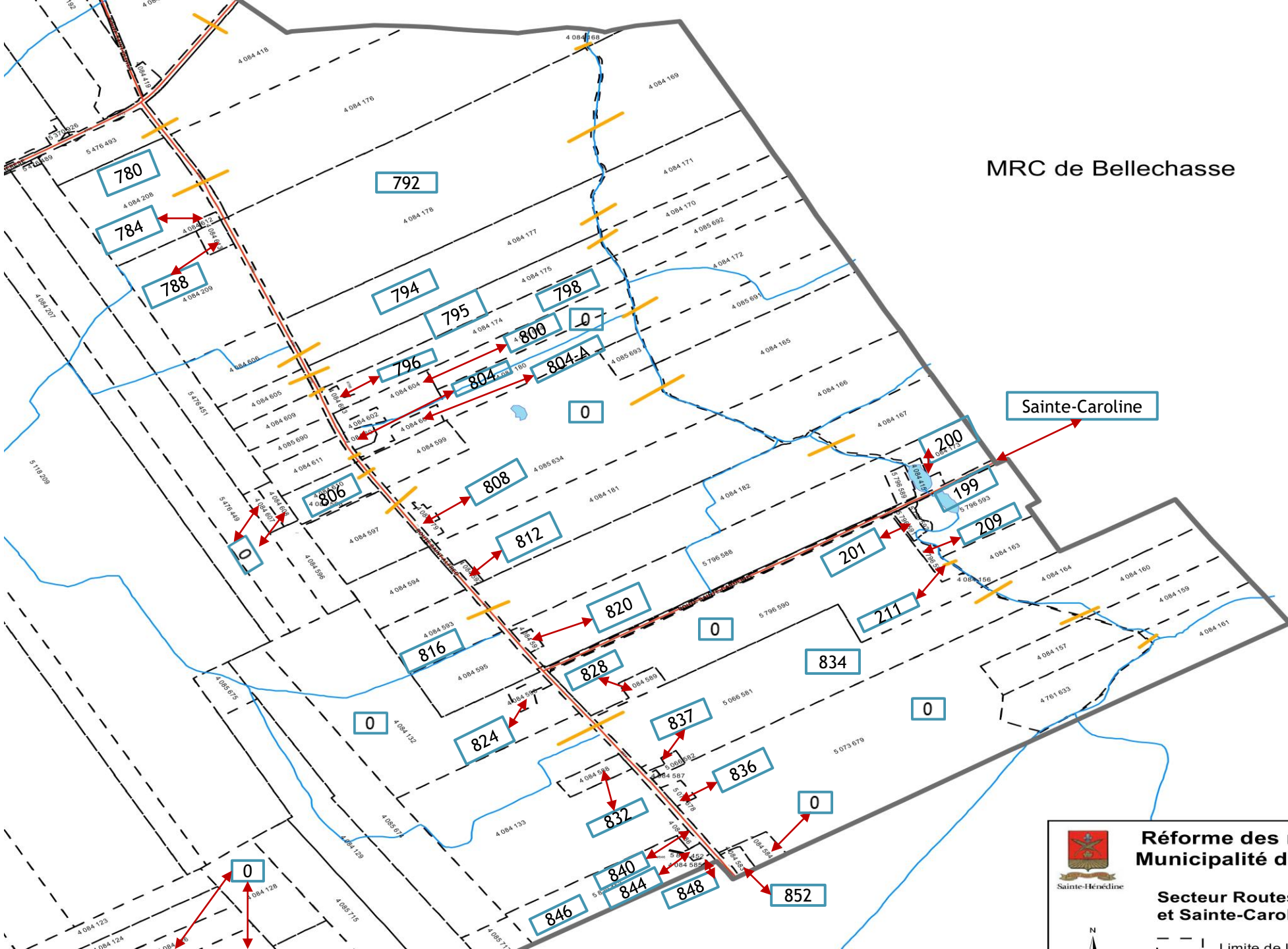

Scénario # 1 pour la numérotation des routes Saint-Alfred et Sainte-Caroline actuelle + correctifs

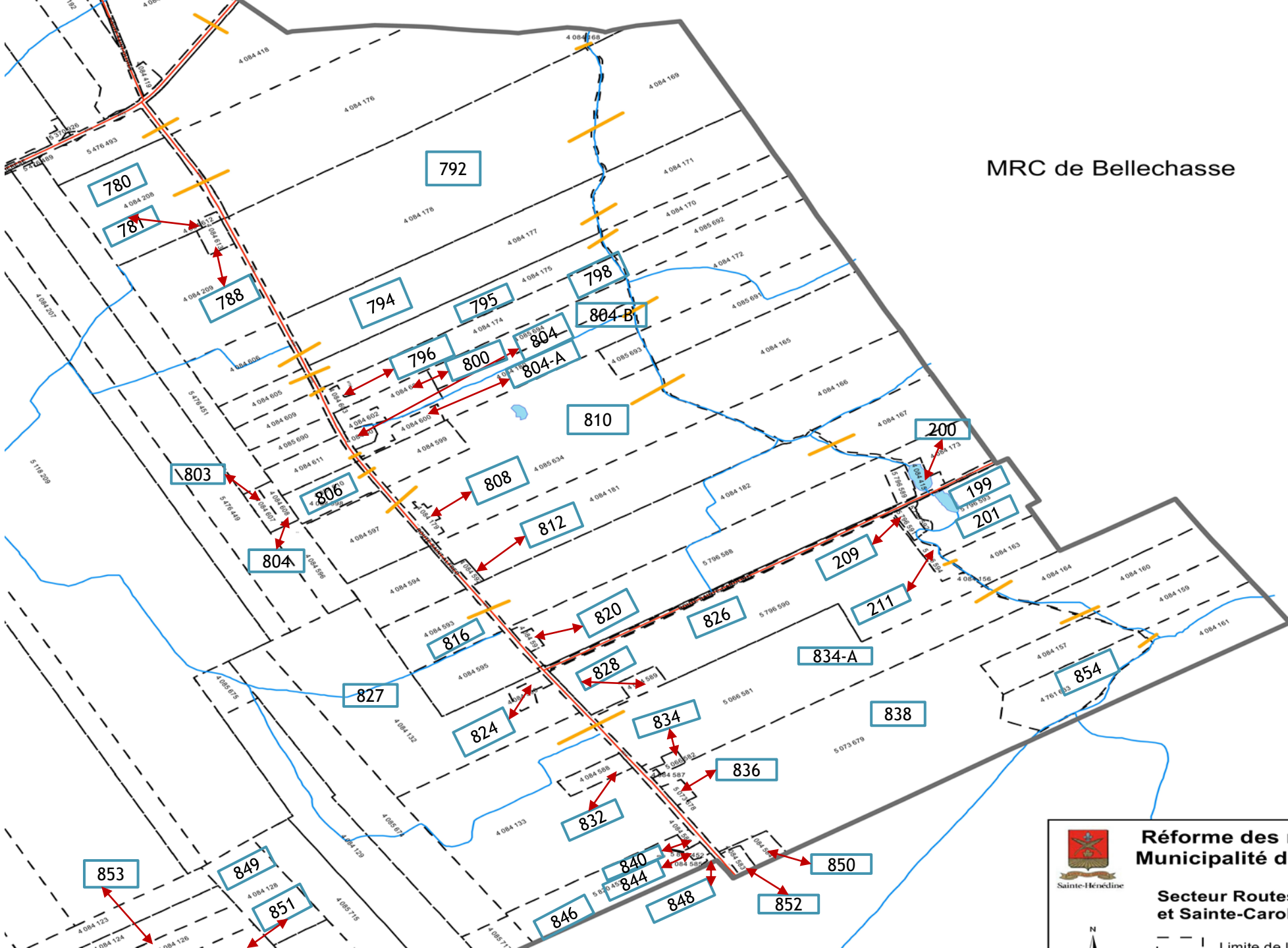

Scénario # 2 pour la numérotation des routes Saint-Alfred et Sainte-Caroline pair / impair

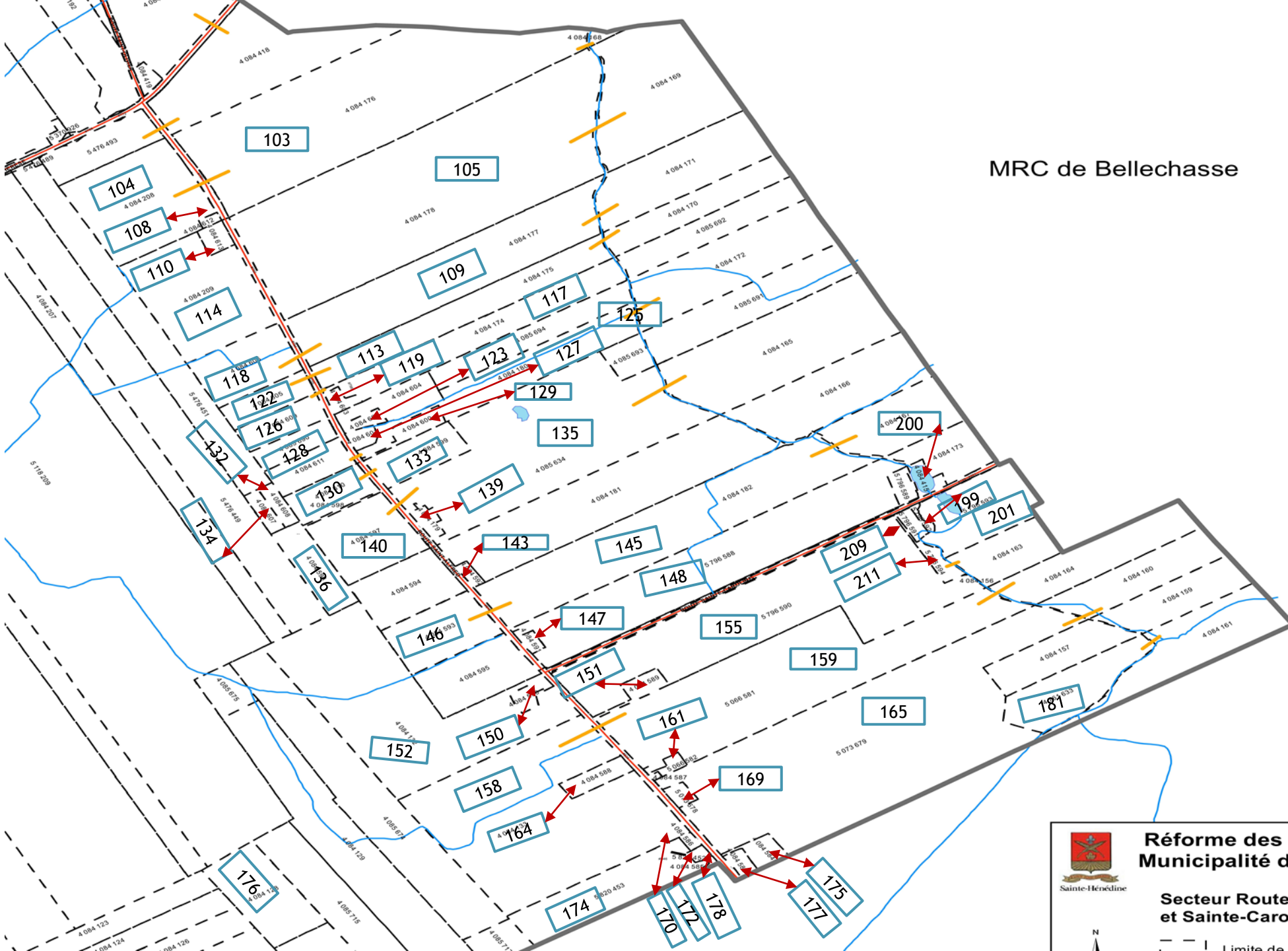

S'UNIR POUR GRANDIR

Plan de numérotation actuelle pour la route des Circuits

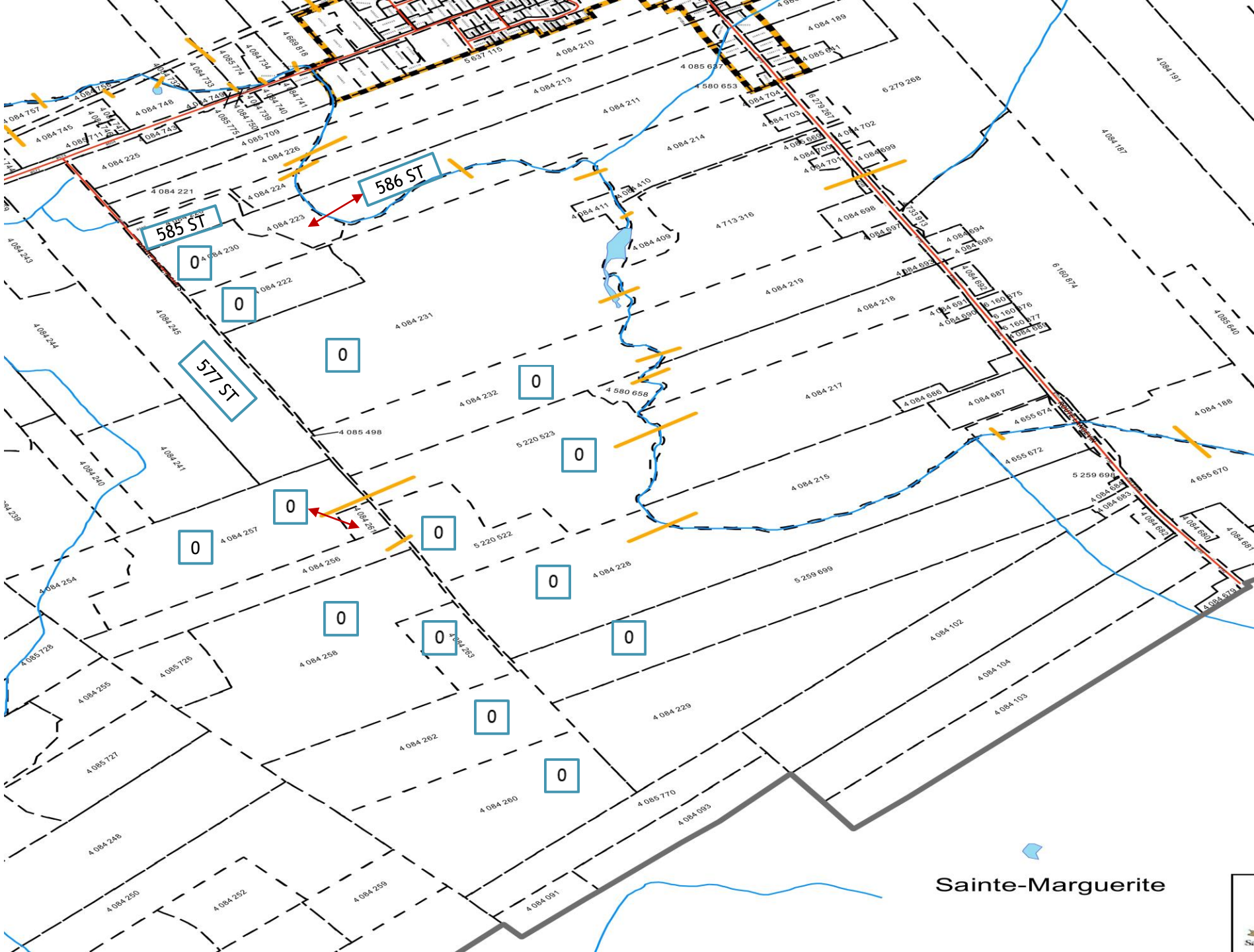

S'UNIR POUR GRANDIR

Scénario # 1 pour la numérotation de la route des Circuits pair / impair

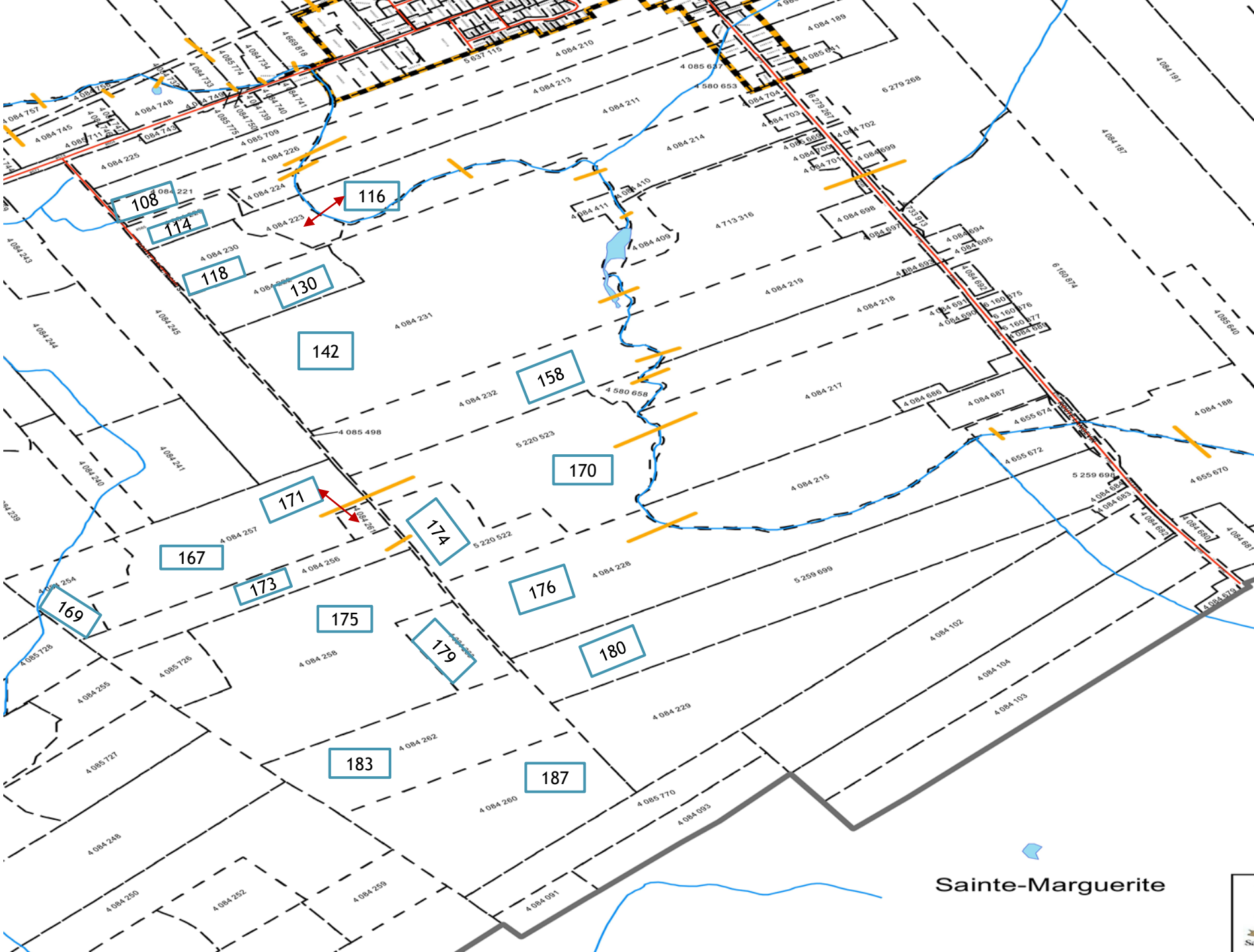

Plan de numérotation actuelle pour la rue Principale

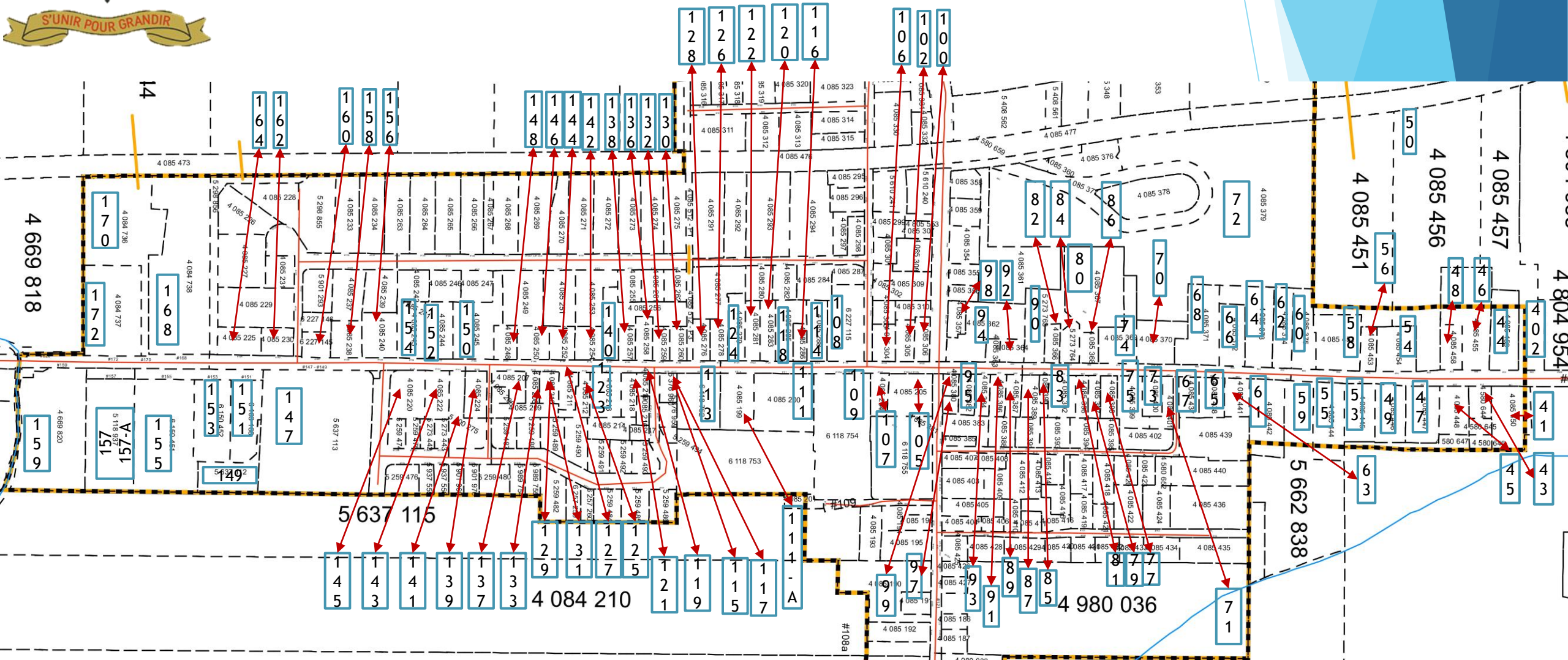

Scénario # 1 pour la numérotation de la rue Principale pair / impair concordant avec route Sainte-Thérèse

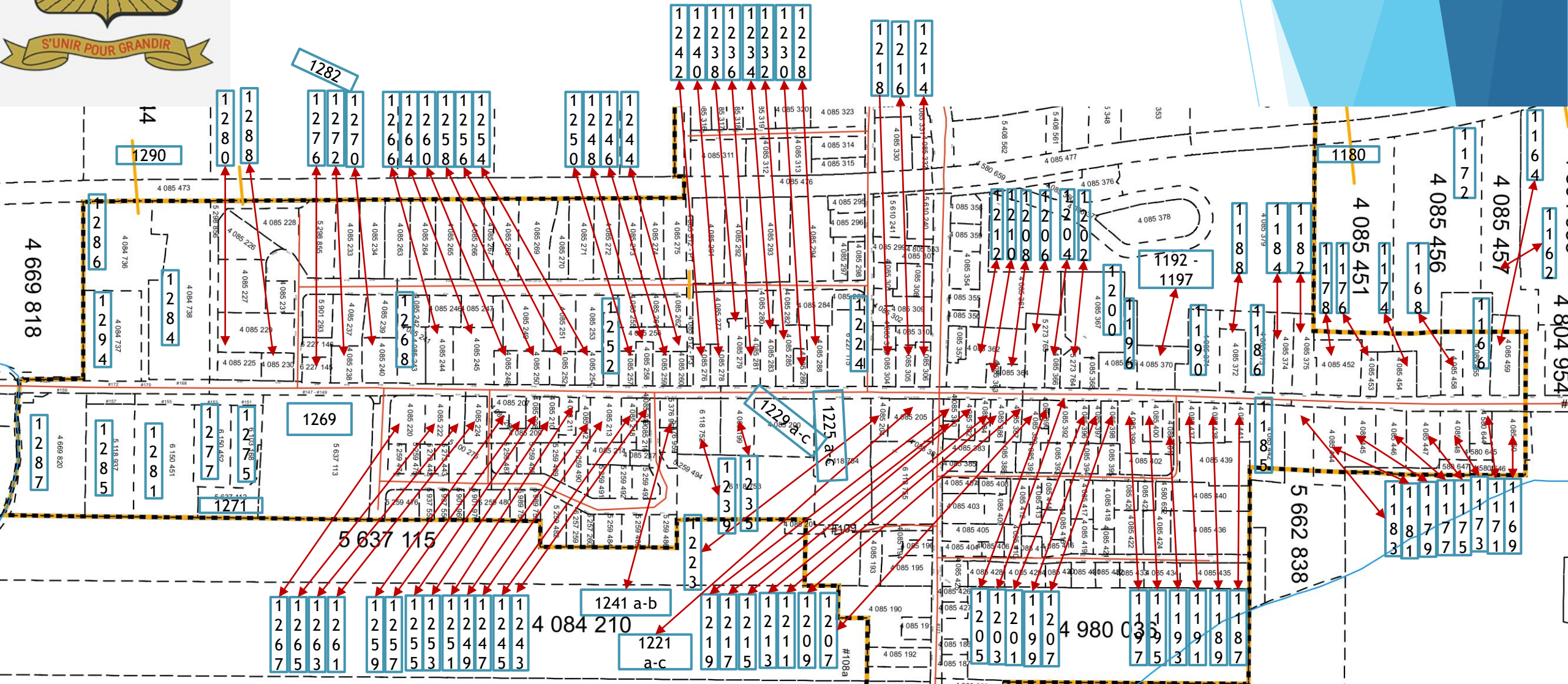

Options possibles pour Sainte-Thérèse et Principale

1. Débuter les numéros plus bas du côté de Scott. C'est-à-dire 800 en montant (On ne peut redonner un numéro qui a déjà été attribué.
2. Avoir un nouveau nom pour remplacer Sainte-Thérèse et Principale qui n'existe pas dans notre MRC. On pourrait alors débuter à 1 ou avec la suite numérique de Scott, c'est-à-dire 500 et plus.
3. Avoir le nom Sainte-Thérèse tout le long (On enlève Principale)

À la suite des modifications qui pourront être apportées quelles seront les responsabilités des citoyens ?

Ils devront modifier leur numéro sur leurs boîtes aux lettres et leurs immeubles et devront informer les différentes instances, *autres que celles que la municipalité avisera de façon regroupée mentionné au point 1 et 2*, de leurs nouvelles adresses.

1. Poste Canada

Poste Canada donne un délai de 12 mois aux résidents pour faire connaitre leur nouvelle adresse à leurs correspondants.

La municipalité devra faire parvenir à Poste Canada la liste des modifications au minimum 3 mois avant la date de mise en œuvre du projet.

Poste Canada informera les 6 grands usagers postaux soit:

La Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)
La société d'assurance automobile du Québec (SAAQ)
Vidéotron
Hydro Québec
Telus
Bell

Seul la SAAQ communiquera avec les résidents pour confirmer le changement et expédier l'autocollant pour le permis de conduire

Suite à une entente prise avec Poste Canada votre courrier sera réexpédié gratuitement à votre nouvelle adresse pendant une période de 12 mois pour vous donner le temps de communiquer votre nouvelle adresse à vos correspondants.

Enfin, Poste Canada offre des cartes de changement d'adresse gratuitement (port payé). Ces cartes seront disponibles au bureau de poste de Sainte-Hénédine après l'entrée en vigueur du règlement.

Notez également que Poste Canada a recommandé de ne pas utiliser d'ancien numéros civiques avec les nouveaux.

2. Directeur Général des Élection du Québec (DGEQ)

La municipalité devra faire parvenir au DGEQ la liste des modifications après l'adoption du règlement.

Voici les partenaires qui se réfèrent à leur base de données :

<u>Utilisateurs du référentiel d'adresse du DGEQ</u>

Adresse Québec
Commission de la protection du territoire agricole
Commission des transports
Élections Canada
Info Route et Transport Québec
Investissement Québec
Ministère de la culture et des communications
Ministère de la santé et des services sociaux
Ministère de la sécurité publique (MSP) et Sûreté du Québec
Ministère de l'agriculture, des pêcheries et de l'alimentation (MAPAQ)
Ministère de l'économie, de l'innovation et des exportations
Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements
Ministère du tourisme
Régie de l'assurance maladie
Régie du bâtiments
Régistraire des entreprises (MRQ)
Revenu Québec
Société de l'assurance automobile du Québec

S'UNIR POUR GRANDIR

3. Gouvernement du Canada

Ils n'ont pas de fichier central, vous devrez donc aller sur la liste de chaque ministère pour connaitre les modalités.

Les principaux organismes gouvernementaux où vous devrez faire votre changement sont:
Agence du Revenu Canada (particuliers) – impôt et crédit d'impôt, allocation canadienne pour enfants
Agence du Revenu Canada (entreprise) – impôt, retenu sur la paye, TPS
Services Canada – assurance emploi et sécurité de la vieillesse

4. Organisation municipale

La municipalité va également aviser les organisations suivantes des changements:

La MRC Nouvelle-Beauce
La Commission Scolaire Beauce-Etchemin
Desjardins
Les loisirs de Sainte-Hénédine
Avantis
La Fabrique Sainte-Mère-de-Jésus
La cours municipale de Sainte-Marie

La municipalité, sur demande d'organismes ou fournisseurs majeurs sur le territoire desservant plusieurs résidents (plus de 30), pourra leur transmettre le fichier regroupé.

S'UNIR POUR GRANDIR

Chronologie de la réforme

Décembre 2019	:	Adoption par le conseil du projet pour achat plaques signalétiques
Janvier 2020	:	Adoption règlement de taxation 2020
Janvier 2020	:	Préparation d'un projet de réforme
Janvier 2020	:	Avis de consultation publique le 3 février 2020 dans l'Info-Dinois
Janvier 2020	:	Présentation du premier projet de réforme au conseil municipal
Février 2020	:	Avis de motion donné pour projet de règlement sur réforme des numéros civiques et demande d'aviser citoyens concernés avec leurs comptes de taxes
Février 2020	:	Préparation du rôle de perception 2020 et envoi des comptes de taxes avec avis aux citoyens d'une nouvelle rencontre pour réforme numéros civiques
Mars 2020	:	Réunion d'information sur projet de réforme le 23 mars, 19h30, à la salle municipale (13 mars 2020, annulé en raison de la pandémie)
Avril 2020 (annulé):		Dépôt du projet de règlement
Mai 2020 (annulé)	:	Adoption du règlement - avis partenaires avec entrée en vigueur le 1er août 2020
Septembre 2020	:	Installation des plaques signalétiques
(annulé)	:	Suivi de la réforme pour un an
Août 2021	:	Demande du conseil de reprendre la consultation
Septembre 2021	:	Reprise réunion information sur le projet de réforme le 22 septembre 2021, 19h30 à l'église
Décembre 2021	:	Dépôt projet règlement
Janvier 2022	:	Adoption projet règlement + avis partenaires avec entrée en vigueur le 1er juin 2022
Mai-juin 2022	:	Installation de plaques signalétiques
		Suivi de la réforme pour un an

S'UNIR POUR GRANDIR

Foire aux questions (FAQ)

1. Pourquoi cette réforme ?

Avant d'installer des plaques de signalisation de sécurité, le conseil considère important d'étudier la numérotation civique existante (rétablir la règle de base du pair / impair et attribuer des numéros civiques à toutes les propriétés) pour fin de sécurité.

2. Est-ce que d'autres municipalités l'ont fait ?

La plupart des municipalités qui ont installé des plaques de sécurité ont étudié leur numéros civiques avant de procéder à l'implantation avec des changements plus ou moins important.

3. Qui paie pour cela ?

Une partie par le propriétaire où des plaques seront installées et une partie par la municipalité

4. Cela n'est pas agréable de changer d'adresse et m'occasionne des frais.

Le conseil municipal est conscient de cet effet.

Toutefois, comme les résidents de la route Langevin qui l'on fait en 1992, le conseil croit que le changement sera bénéfique à moyen et à long terme.

De plus, si vous avez à vivre des situations d'urgence, vous comprendrez qu'une signalisation civique adéquate est importante

S'UNIR POUR GRANDIR